

J

103

H72

1951

T6

A42

ROYAUME DU CANADA



PROCES-VERBAUX ET TÉMOIGNAGES

COMITÉ PERMANENT

TOURISME

Volume 71

SEANCE DU JEUDI 10 MAI 1951

L'honorable W. A. Ridd, président.

TÉMOINS

- Le major général H. A. Young, C.B.E., C.M.G., sous-secrétaire des Ressources et du Développement économique.
- M. D. Lej Dolan, directeur de l'Office canadien du voyage, ministère des Ressources et du Développement économique.
- M. Jim Smart, directeur de la division des parcs nationaux, ministère des Ressources et du Développement économique.

APPENDICE "A"

Mémoire sur les parcs nationaux du Canada.

1951

SÉNAT DU CANADA



PROCÈS-VERBAUX ET TÉMOIGNAGES

DU

COMITÉ PERMANENT

DU

TOURISME

Fascicule n° 1

SÉANCE DU JEUDI 10 MAI 1951

L'honorable W. A. Buchanan, président.

TÉMOINS:

- Le major-général H. A. Young, C.B.E., D.S.O., sous-ministre des Ressources et du Développement économique.
- M. D. Leo Dolan, directeur de l'office canadien du tourisme, ministère des Ressources et du Développement économique.
- M. Jim Smart, directeur de la division des parcs nationaux, ministère des Ressources et du Développement économique.

APPENDICE "A"

Mémoire sur les parcs nationaux du Canada.

OTTAWA

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

1951

MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT DU TOURISME

L'honorable W. A. BUCHANAN, *président*

Baird,	Davies,	Isnor,
Beaubien,	Dennis,	King,
Bishop,	Duffus,	McLean,
Bouchard,	Dupuis,	Moraud,
Bouffard,	DuTremblay,	Pirie,
Buchanan,	Gershaw,	Roebuck,
Crerar,	Gladstone,	Ross-(23)
Daigle,	Horner,	

ORDRE DE RENVOI

EXTRAIT des Procès-verbaux du Sénat du Canada,

Mercredi 2 mai 1951.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur King, pour l'honorable sénateur Buchanan, il est—

Ordonné: Que le Comité permanent du tourisme reçoive l'autorisation de s'enquérir et de faire rapport sur l'activité des divers organismes qui s'emploient à encourager les voyages touristiques en Canada, et que ce Comité soit aussi autorisé à convoquer des personnes et à produire des documents.

Le greffier du Sénat,

L. C. MOYER

PROCÈS-VERBAL

JEUDI 10 mai 1951.

En conformité de l'avis de convocation, le Comité permanent du tourisme se réunit ce matin à 10 h. 30.

Présents: Les honorables sénateurs: Buchanan, président; Baird, Bishop, Bouffard, Dennis, Duffus, Gershaw, Gladstone, Horner, Isnor, King, MacLean—12.

Les sténographes officiels du Sénat sont présents.

Le Comité examine l'ordre de renvoi du 2 mai 1951 l'autorisant à faire enquête et rapport sur les initiatives des divers organismes s'occupant d'encourager l'industrie touristique.

M. D. Leo Dolan, directeur de l'Office canadien du tourisme, ministère des Ressources et du Développement économique, est entendu et interrogé au sujet de l'industrie touristique au Canada.

M. Jim Smart, directeur de la division des parcs nationaux, ministère des Ressources et du Développement économique, est entendu et interrogé au sujet du nombre de touristes qui visitent les parcs nationaux du Canada, et de la valeur desdits parcs pour l'industrie touristique. M. Smart consigne au compte rendu un mémoire traitant de l'activité et du développement des parcs nationaux du Canada pour l'année financière 1950-1951, mémoire qui, par ordre, doit être imprimé en appendice aux témoignages (voir appendice "A").

Le major-général H. A. Young, sous-ministre des Ressources et du Développement économique, est entendu et interrogé.

Après discussion, il est

Résolu,—de recommander l'impression de 600 exemplaires en anglais et de 200 en français des dépositions faites aujourd'hui devant le Comité et que l'application de l'article 100 du Règlement soit suspendue en ce qui concerne cette impression.

A 12 h. 30 de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau à la discrétion du président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du Comité,
JAMES D. MACDONALD.

TÉMOIGNAGES

LE SÉNAT

OTTAWA, Jeudi 10 mai 1951.

Le Comité permanent du tourisme qui a été autorisé à faire enquête sur l'industrie touristique se réunit ce matin à 10 h. 30.

L'hon. M. BUCHANAN préside.

Le PRÉSIDENT: Je vais demander au secrétaire de lire le mandat en vertu duquel nous nous réunissons aujourd'hui. Le sténographe et les témoins sont présents. Je pense qu'il convient de faire lire la motion adoptée.

Le SECRÉTAIRE DU COMITÉ (lit):

Sur motion de l'honorable sénateur King, pour l'honorable sénateur Buchanan, il est—

Ordonné: que le Comité permanent du Tourisme reçoive l'autorisation de s'enquérir et de faire rapport sur l'activité des divers organismes qui s'emploient à encourager les voyages touristiques en Canada, et que ce Comité soit aussi autorisé à convoquer des personnes et à produire des documents.

Le PRÉSIDENT: C'était notre habitude dans le passé de faire comparaître M. Dolan, directeur de l'Office canadien du tourisme, ainsi que des représentants de la Division des parcs nationaux du ministère des Ressources et du Développement économique. M. Jim Smart, n'est pas encore arrivé, mais il doit venir. Nous ferions aussi bien de commencer par M. Dolan. Désirez-vous faire une déclaration?

M. LEO DOLAN: Je ne crois pas, monsieur le sénateur. Je n'en n'avais pas l'habitude les années dernières. J'avais plutôt l'habitude de répondre aux questions. Je peux, néanmoins, faire une courte déclaration.

Le PRÉSIDENT: Pouvez-vous nous dire quelques mots de la circulation touristique de l'an dernier et de vos espérances pour cette année eu égard aux conditions présentes?

M. DOLAN: Nous avons eu l'an dernier une saison touristique très fructueuse, en dépit de handicaps qui se sont manifestés dès le début de l'année. Les conditions atmosphériques furent très mauvaises dans toutes les régions du pays. Il y eut de plus la guerre de Corée, la grève des chemins de fer et les inondations de Winnipeg et quelques autres circonstances, mais à part cela la saison touristique fut assez fructueuse. Nos recettes se sont élevées à environ 275 millions de dollars, montant presque comparable à celui de la saison 1949. Notre solde créditeur, cependant, fut beaucoup moindre, parce que les Canadiens ont dépensé l'an dernier, beaucoup plus à l'étranger qu'à n'importe quelle époque de notre histoire; notre solde a donc diminué de 94 millions de dollars l'année précédente à 53 millions de dollars.

Je devrais faire remarquer au Comité que depuis douze ou peut-être quatorze ou quinze ans que notre service existe, seulement quatre ou cinq États des États-Unis votaient des crédits pour l'avancement du tourisme dans leur région. Aujourd'hui, il y a, je crois, quarante-quatre États qui possèdent des offices de tourisme; notre concurrence a donc augmenté. Elle est plus intense non seulement aux États-Unis, mais le marché touristique de ce pays, qui est le plus

considérable au monde, est envahi par d'autres pays et toutes les régions du Canada se ressentent de cette forte concurrence. Vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur les magazines et les périodiques américains pour constater que presque tous les pays qui possèdent quelque attrait touristique font une publicité monstre pour attirer le dollar du touriste américain. Le festival de Grande-Bretagne en est un exemple frappant. Depuis que je m'occupe de tourisme, je n'ai jamais vu de campagne publicitaire aussi active. De plus, il y a la publicité que lancent maintenant les stations hivernales. Il y a cinq ou six ans, avant la guerre, la Floride et Sun-Valley en Californie n'étaient pas considérées comme des stations estivales. Aujourd'hui, la Floride est devenue une des régions les plus attrayantes pour le tourisme estival. Plusieurs centaines d'hôtels somptueux, particulièrement à Miami-Beach, demeurent maintenant ouverts durant l'été. Les chambres qui se louent l'hiver \$40 et \$45 valent \$10 l'été. Ce facteur psychologique est très habilement exploité par les propriétaires d'hôtel en Floride. Ils annoncent dans leurs palaces que les chambres valant \$45 l'hiver dernier peuvent être obtenues pour \$10. Plusieurs veulent profiter de cette offre. L'Américain est avide d'aubaines. Il passe ses vacances là-bas et au retour dit à tout le monde qu'il a obtenu une chambre magnifique en Floride pour \$10 alors que les gens qui l'occupaient l'hiver dernier la payaient \$45. Sun-Valley qui est exploité depuis le début comme simple station hivernale deviendra dans un an ou deux la plus intense concurrence que nous aurons dans la région occidentale. Elle se transforme en station climatique.

En dépit de tout cela, le commerce touristique au Canada s'est développé pour atteindre un niveau assez élevé, niveau qui s'est maintenu l'an dernier. Nous avons pu le maintenir malgré toutes les difficultés dont j'ai parlé parce que nos services s'améliorent, ainsi que nos routes et que les stations touristiques canadiennes sont maintenant mieux connues. Elles le sont beaucoup mieux de nombreuses personnes de plusieurs classes aux États-Unis que n'importe quand auparavant à cause, je crois, des campagnes publicitaires lancées par le Canada et les provinces et les compagnies de transport au cours des vingt dernières années.

Comme vous le savez, l'Office du tourisme fut établi en 1934,—c'est au Comité que nous le devons,—et nous avons soutenu depuis, une campagne publicitaire toujours plus considérable chaque année. Notre budget publicitaire, cette année, n'est pas aussi élevé que celui de l'an dernier. Notre crédit global pour 1951-1952 est un peu réduit, mais seulement de \$11,000. Malgré cela, nous dépenserons l'an prochain plus d'un million de dollars en publicité aux États-Unis.

L'hon. M. KING: Quel est votre budget global?

M. DOLAN: \$1,503,197.

L'hon. M. BOUFFARD: Dont un million est dépensé en publicité?

M. DOLAN: Oui, pour des brochures publicitaires, enfin pour toute la publicité.

Le PRÉSIDENT: Comparativement aux années dernières, quelle est la proportion de demandes de renseignements suscitées par votre publicité?

M. DOLAN: Les demandes ont sensiblement diminué cette année, monsieur le sénateur. La raison évidente de cette diminution est probablement la situation incertaine aux États-Unis, qui pousse les gens à retarder l'élaboration de leurs projets de vacances. Le nombre de demandes de renseignements au début de l'année a assez diminué bien que pas trop considérablement. Nous avons reçu l'an dernier un nombre record de demandes. Jusqu'à présent, nous en avons reçu 133,494 depuis le début de l'année. Au cours de la même période, l'an dernier, nous en avons reçues 188,000.

L'hon. M. BAIRD: Qu'entendez-vous par demandes? Serait-ce un nouveau touriste?

M. DOLAN: Non, c'est toute personne qui nous écrit des États-Unis, découpe un article de notre publicité, nous transmet une lettre, ou écrit à nos bureaux de Chicago, New-York ou Los-Angeles.

L'hon. M. BAIRD: Nous avons acquis une telle réputation touristique qu'il existe probablement de nombreux Américains qui reviennent nous visiter sans demander d'autres renseignements?

M. DOLAN: Cela est certainement vrai, sénateur. Bon nombre de lettres se lisent comme suit: "J'ai visité telle ou telle région de votre pays l'an dernier. Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir une brochure sur une autre région?" De fait, nous avons droit d'être fiers de notre clientèle d'habitues.

L'hon. M. BAIRD: Et maintenant que Terre-Neuve entre en ligne de compte, bon nombre de touristes du pays le visiteront. Je suppose que cela ne changera pas grand chose en ce qui vous concerne?

M. DOLAN: Non, pas trop. Votre pays est certainement un des meilleurs du continent nord-américain pour la pêche à la ligne si vous prenez les mesures voulues pour protéger vos ressources piscicoles et leur faire de la publicité.

L'hon. M. BAIRD: En avez-vous parlé à notre premier ministre?

M. DOLAN: J'ai présenté un rapport contenant certaines recommandations.

L'hon. M. BOUFFARD: Où faites-vous votre publicité?

M. DOLAN: Presque exclusivement aux États-Unis, monsieur le sénateur.

L'hon. M. BOUFFARD: Dans les magazines?

M. DOLAN: Dans les revues et les journaux. Je peux vous montrer la publicité que nous faisons paraître dans ces périodiques.

L'hon. M. BOUFFARD: Les taux de publicité n'ont-ils pas augmenté récemment?

M. DOLAN: C'est là une raison qui nous empêche d'affecter autant d'argent à la publicité qu'auparavant. Les taux ont augmenté. Au cours des trois dernières années, la majoration a été de 40 p. 100 en chiffres ronds. En d'autres termes, une campagne publicitaire de \$100,000 il y a trois ans vous coûterait maintenant \$140,000. Nous avons donc dû réduire notre espace publicitaire et utiliser d'autres moyens de publicité en vue d'éviter les taux élevés en vigueur actuellement.

L'hon. M. GLADSTONE: Intensifiez-vous votre publicité au cours de certains mois pour la relâcher au cours d'autres?

M. DOLAN: Oui, notre publicité est intense au cours de février, mars, avril et mai. Nous avons même fait de la propagande cette année au cours de janvier, ce que je regrette maintenant. Nous aurions dû attendre à plus tard. Nos dossiers démontrent qu'il est préférable de lancer notre publicité tôt dans l'année, car les Américains établissent leurs plans de vacances au cours de la période durant laquelle nous faisons notre campagne publicitaire. Nous avons fait une étude très approfondie des moyens publicitaires, et notre programme général montre que la plupart des demandes de renseignements nous parviennent au cours de cette période. Les gens s'organisent au début de l'année. Cette année, vu la situation incertaine aux États-Unis,—disons l'état de nervosité des gens,—je pense que les demandes nous arriveront plus tard.

L'hon. M. GLADSTONE: Outre votre propre publicité, y en a-t-il d'autre qui se fait aux États-Unis?

M. DOLAN: Certaines des grandes provinces en font là-bas. Par exemple, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan; le programme publicitaire aux États-Unis de l'Ontario est le plus élaboré que cette province ait eu jusqu'à maintenant. Les provinces Maritimes maintiennent leur niveau habituel, bien que la Nouvelle-Écosse ait simplifié son programme. Québec fait une campagne très intense et les Chemins de fer nationaux du Canada

ainsi que le Pacifique-Canadien et les compagnies d'autobus auxquelles s'ajoutent les grandes compagnies de navigation ont des programmes publicitaires assez importants chez nos voisins.

L'hon. M. BISHOP: Quel est le périodique où la publicité coûte le plus cher aux États-Unis. Est-ce le New-York Times?

M. DOLAN: Le journal où la publicité est la plus dispendieuse est le New York News mais c'est le New York Times qui est le plus avantageux du point de vue des demandes de renseignements.

L'hon. M. ISNOR: Vous ne voulez pas dire qu'il est le plus dispendieux, n'est-ce-pas?

M. DOLAN: Non, parce que les résultats sont plus avantageux.

L'hon. M. ISNOR: Je crois que le sénateur Bishop voulait parler des taux les plus élevés.

L'hon. M. BISHOP: Je voulais savoir quel journal nous coûte le plus.

M. DOLAN: Le New York News nous coûte le plus à cause de son tirage.

L'hon. M. GERSHAW: Les touristes ont-ils de la difficulté à obtenir des places sur les trains et dans les stations touristiques?

M. DOLAN: Non, je ne crois pas. Je pense que la situation s'est considérablement améliorée au cours des dernières années. Quelquefois à la fin de juillet et au commencement d'août, il existe une forte affluence touristique au pays. Il peut y avoir de temps à autre des difficultés à obtenir des places. Par exemple, dans la région de Banff il existe quelquefois une congestion ainsi que dans la région de Gaspé. Mais d'une façon générale nous possédons assez d'établissements pour accommoder plus de gens que nous en recevons.

L'hon. M. ISNOR: Au sujet des demandes de renseignements dont vous avez parlé pour cette année, vous avez mentionné que leur nombre avait diminué d'un tiers comparativement à l'an dernier?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. ISNOR: Quelle en est l'explication?

M. DOLAN: Cette diminution s'explique par la situation incertaine qui existe aux États-Unis. Les gens ne peuvent se décider à villégiaturer. Certaines familles s'attendent à ce que leurs fils soient appelés au service militaire. Je pense, cependant, que nous recevrons plus tard dans la saison un nombre plus élevé de demandes. En d'autres termes, le citoyen américain aujourd'hui retarde ses projets de vacances à une date beaucoup plus éloignée qu'il ne l'a jamais fait.

L'hon. M. ISNOR: Lorsque vous considérez l'ensemble de votre programme publicitaire, relevez-vous le nombre de demandes qui vous parviennent de chaque région?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. ISNOR: Quelle est la région la plus fructueuse?

M. DOLAN: New-York.

L'hon. M. ISNOR: Les annonceurs importants me disent que le marché le plus proche est leur meilleur et que le suivant est celui qui produit les meilleurs résultats. Je me demande donc si vos efforts se sont dirigés dans ce sens-là?

M. DOLAN: Oui. Nous avons fait une étude attentive de cet aspect du problème. Nous compilons chaque jour les demandes qui nous parviennent des différents États. Ces renseignements sont indiqués sur un graphique que vous êtes invités à étudier n'importe quand. Notre publicité à travers le continent est divisée en quatre régions: Atlantique-sud, Atlantique-central, Ouest et Centre, et les États de la région des Rocheuses.

L'hon. M. ISNOR: Quelle région vous donne les meilleurs résultats?

M. DOLAN: New-York vient en tête, ensuite le Michigan.

L'hon. M. ISNOR: Avant de passer à autre chose, j'aimerais savoir si le nombre de demandes vous parvenant de cet État dépasse de beaucoup celui en provenance des autres États?

M. DOLAN: Oui. L'an dernier environ 22.6 p. 100 des demandes reçues venaient de l'État de New-York. Venaient ensuite le Michigan, l'Ohio et la Pennsylvanie.

L'hon. M. ISNOR: Je comprends que vous sachiez beaucoup mieux que moi comment l'argent doit être dépensé.

M. DOLAN: Je ne dirais pas cela, sénateur.

L'hon. M. ISNOR: Je parle du point de vue publicitaire. Si 22.6 p. 100 des demandes reçues viennent de cet État, son voisin alors, à population à peu près égale, devrait donner les mêmes résultats, admettant que l'intensité de la publicité soit la même. Je me demande si l'argent que vous dépensez à votre bureau de Los-Angeles rapporte autant comparativement que celui que vous affectez à New-York?

M. DOLAN: Le bureau de Los-Angeles consiste simplement en un commis affecté au bureau du Commissaire du Commerce. A Chicago, nous avons un représentant spécial affecté au bureau du consul général et nous avons notre bureau de New-York qui nous permettra de juger l'importance d'avoir des bureaux dans les grands centres des États-Unis. Notre bureau de New-York ouvert en février dernier est situé dans le Rockefeller Plaza, à la 49e rue, près de la Cinquième avenue. Chaque pays qui nous faisait concurrence avait établi un bureau à New-York: l'Espagne, les Bermudes, la France, la Norvège et même l'Italie. Ils possèdent tous un bureau à New-York. Nous avons pensé que nous devions envahir ce riche marché en y ouvrant un bureau pour servir le peuple américain comme il a l'habitude de l'être à New-York. Je suis heureux de déclarer au Comité qu'à mon avis c'est là une des meilleures initiatives que notre ministère ait jamais entreprise.

L'hon. M. ISNOR: Les provinces ont-elles établi des bureaux aux États-Unis?

M. DOLAN: Je crois que la Nouvelle-Écosse en possède un maintenant et Québec a un bureau qui réussit très bien depuis huit ou neuf ans dans le Rockefeller Plaza. Je pense que c'est une des plus heureuses initiatives prises par la province de Québec. Ce bureau s'occupe non seulement de l'activité touristique, mais également des intérêts industriels de la province, et l'entreprise a bien réussi. A ma connaissance, ce sont les deux seules provinces qui possèdent des bureaux chez nos voisins.

L'hon. M. ISNOR: Monsieur Dolan, à votre avis, quel effet aura sur le tourisme d'hiver la réduction des taux d'été dans les hôtels de Floride?

M. DOLAN: J'ai répondu à cette question avant que vous arriviez, sénateur Isnor. C'est la plus forte concurrence que nous ayons rencontrée cette année.

L'hon. M. ISNOR: J'étais présent à ce moment-là. Je demande quel effet cela produira sur le tourisme d'hiver?

M. DOLAN: La classe de gens qui fréquentent ces hôtels l'été est complètement différente de celle qu'on y trouve l'hiver. Les riches, — je n'attache aucun sens péjoratif à ce mot, je veux simplement parler des mondains, — fréquentent la Floride en hiver. L'été, les exploitants en Floride reçoivent les sténographes, les instituteurs, la classe de gens que le Canada a reçu depuis des années, ainsi que le tourisme familial qui nous a été très profitable. Les familles qui nous visitaient s'installaient dans des cottages et c'était là pour nous une de nos meilleures sources de revenus. Je doute que le tourisme d'hiver en Floride souffre de l'augmentation des affaires en été. On s'est rendu compte là-bas, ainsi que nous l'avons fait, que les conditions atmosphériques sont un facteur important dans l'affluence touristique. Nous nous en sommes aperçus l'an dernier.

Le PRÉSIDENT: Le sénateur Gershaw vous a questionné sur les locaux touristiques? Pourriez-vous revenir sur ce point pour nous dire si vous pensez que la situation s'améliore?

M. DOLAN: Oui, monsieur, elle s'améliore.

Le PRÉSIDENT: Est-ce vrai pour tous les genres de locaux?

M. DOLAN: Du moins, en grande partie pour les agglomérations de cabines ou "motels".

Le PRÉSIDENT: Ces établissements donnent signe d'amélioration?

M. DOLAN: Oh! oui. On construit par tout le pays de très attrayants "motels" et quelques-uns d'entre eux rivalisent favorablement avec ceux que vous trouvez dans les régions des États-Unis qui se spécialisent dans ce genre d'établissements. Le "motel" est appelé à devenir dans ces régions du pays le prototype d'établissement touristique.

Le PRÉSIDENT: Recevez-vous des plaintes sur la nourriture?

M. DOLAN: Pas autant qu'auparavant, sénateur. Elles se font de plus en plus rares. La qualité de nos repas s'est remarquablement améliorée, mais je ne voudrais tout de même pas donner l'impression qu'elle est sans reproche. Elle peut encore s'améliorer. L'Association canadienne des restaurateurs a fait du bon travail en obtenant de ses membres qu'ils améliorent la nourriture et leur service.

L'hon. M. BAIRD: Est-il vrai que certains restaurateurs utilisent des rasoirs pour réduire les portions de viande?

M. DOLAN: Je préfère ne pas émettre d'opinion à ce propos. Je n'en n'ai pas encore reçu la preuve.

L'hon. M. BAIRD: Je m'en vais à Terre-Neuve la semaine prochaine pour pouvoir manger de bons repas.

L'hon. M. HORNER: On se sert d'une machine dans les restaurants pour trancher la viande très mince.

L'hon. M. BAIRD: Je ne savais pas cela, mais je sais que les portions qu'on nous sert sont très minces.

L'hon. M. BOUFFARD: Utilisez-vous les films comme moyens publicitaires?

M. DOLAN: Oui, monsieur.

L'hon. M. BOUFFARD: Où les obtenez-vous?

M. DOLAN: L'Office du film en tourne quelques-uns pour nous, et nous en achetons d'autres des provinces lorsqu'ils sont satisfaisants. Il existe également aux États-Unis soixante-douze cinémathèques où nous pouvons nous en procurer.

L'hon. M. BOUFFARD: Devez-vous payer les cinémas pour les faire montrer?

M. DOLAN: Nous n'utilisons pas beaucoup les cinémas, sénateur. Les cinémathèques, comme nous les appelons, mettent les films à la disposition de plusieurs organisations et sociétés, telles, les organisations d'église, les clubs de progrès social, les organisations de pêche et le reste. Nous constatons que ces organismes sont plus profitables, du point de vue touristique, que les cinémas.

L'hon. M. BOUFFARD: Ce sont des films de 16 mm?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. HORNER: Au sujet de la nourriture, j'ai entendu personnellement plusieurs Américains se plaindre que les repas que servent les chemins de fer canadiens ne se comparent pas avantageusement avec ceux que servent les compagnies des États-Unis. De plus, on prétend que les prix sont plus élevés sur les réseaux canadiens. Je me souviens d'un voyage sur un train des États-Unis où presque tout le monde a pris un repas à la salle à manger pour un dollar. Un repas semblable sur une ligne canadienne aurait coûté \$2.50.

L'hon. M. ISNOR: Il y a longtemps de cela, sénateur?

L'hon. M. HORNER: Il y a déjà quelques années. Mais je parlais récemment à un Américain de Kansas-City qui faisait un détour sur une ligne pour se rendre à Vancouver et revenait par l'autre côté. C'était un employé de chemin de fer et nous avons parlé d'augmentations de salaires; je lui ai dit évidemment que le coût de la vie avait monté. Il m'a répondu que non. Il m'a ensuite laissé entendre que les repas sur les trains canadiens ne rivalisaient pas avec ceux servis sur les lignes américaines et que nos prix étaient plus élevés. Au cours des années dernières, les portions de viande servies dans nos salles à manger étaient passablement copieuses, mais on a même réduit cela. Le genre de repas servis sur les trains et les prix demandés sont deux choses qui comptent pour les gens qui voyagent.

L'hon. M. ISNOR: Monsieur le président, vu que les remarques du sénateur Horner sont consignés au compte rendu, je crois qu'on devrait y verser également une autre opinion. Je pense que les repas servis sur les trains du National-Canadien entre Halifax et Montréal se comparent favorablement avec ceux des lignes américaines et je dirai que les prix du National-Canadien sont plus bas.

L'hon. M. BAIRD: Voulez-vous que ces mots soient consignés au compte rendu?

L'hon. M. ISNOR: Oui, pour contre-balancer l'opinion du sénateur de l'Ouest à l'effet que les prix sont plus élevés sur les chemins de fer canadiens.

L'hon. M. BOUFFARD: Je suis du même avis que le sénateur Isnor. J'ai voyagé quelquefois l'an dernier entre New-York et Washington et je dois dire que j'ai trouvé les repas servis sur nos trains aussi bons, sinon meilleurs que ceux servis sur la ligne entre New-York et Washington.

M. DOLAN: J'en conviens, monsieur.

L'hon. M. BOUFFARD: Et le service sur nos lignes est de beaucoup supérieur.

M. DOLAN: En effet. Je ne me souviens pas avoir reçu au cours des dernières années de plaintes au sujet de la nourriture sur les trains canadiens ou sur le service de la salle à manger. Au contraire, nous avons reçu des lettres de félicitations à ce propos. Évidemment, comme le sait le sénateur Horner, certaines lignes américaines de l'Ouest servent la meilleure nourriture au monde.

L'hon. M. HORNER: Mes remarques concernaient l'Ouest.

M. DOLAN: Le Santa-Fé sert les meilleurs repas que l'on puisse trouver sur un train de n'importe quel pays.

L'hon. M. ISNOR: Et quels prix!

M. DOLAN: Vous payez un prix spécial pour voyager sur ce train et le prix des repas est très élevé.

L'hon. M. HORNER: Le repas d'un dollar dont j'ai parlé était servi sur un train de Chicago à destination de l'Ouest. C'était un repas vraiment extraordinaire pour le prix.

L'hon. M. GLADSTONE: Quel est le prix habituel d'un repas au rosbif sur les trains canadiens? Est-ce \$2.50?

L'hon. M. BAIRD: C'est \$3.

M. DOLAN: Je pense que c'est le prix d'un dîner au bifteck, sénateur. Vous pouvez obtenir du rosbif pour de \$2.50 ou \$2.25.

L'hon. M. BOUFFARD: Sur les trains du Pacifique-Canadien, vous pouvez obtenir un bon dîner au bifteck,—je parle d'un repas complet, la soupe et le dessert compris,—pour \$3. Je voyage fréquemment entre Québec et Montréal et c'est le prix qu'on me demande; je doute qu'aucun hôtel puisse vous donner meilleur bifteck pour le même prix.

M. DOLAN: Certainement pas meilleur.

L'hon. M. ISNOR: Monsieur Dolan, vous avez mentionné la collaboration que vous obtenez des provinces. Je sais, évidemment, que la Nouvelle-Écosse publie une excellente propagande touristique et que la province vous apporte une bonne collaboration. Vous avez parlé des compagnies de transport. Obtenez-vous une collaboration des grandes industries qui durant la deuxième guerre mondiale faisaient de la publicité pour notre effort de guerre dans une très large mesure?

M. DOLAN: Nous n'avons pas eu beaucoup de relations publicitaires avec elles, mais nous sommes en contact avec leurs départements du personnel. Nous faisons circuler dans ces départements où les employés jouissent de vacances payées de la propagande touristique. Nous leur procurons des brochures de toutes les parties du pays et le département du personnel de ces compagnies, soit au Canada ou aux États-Unis, les distribue aux employés qui projettent des vacances.

Nous avons obtenu une collaboration remarquable à ce sujet et le Canada a récolté de cette manière plusieurs centaines de milliers de dollars particulièrement à cause des relations de ces compagnies avec les États-Unis. Quelques compagnies déjà la réclament aux États-Unis et certaines comme Eaton's et Simpson's font paraître de la publicité dans les périodiques américains. Je pense avoir vu récemment une réclame publicitaire de la *Hudson Bay Co.* Quelques-unes de ces compagnies font de la publicité aux États-Unis pour annoncer leurs marchandises aux touristes qui viennent au Canada durant les mois d'été.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Dolan, le Comité doit chercher à recueillir le plus de renseignements possible relativement aux plaintes qui vous sont parvenues. Si l'on pouvait les porter à l'attention publique, il serait peut-être possible de remédier à certaines situations qui existent actuellement. Vous dites ne recevoir aucune plainte au sujet de certains points, mais existe-t-il une chose en particulier dont les touristes se plaignent? Par exemple, vous aviez l'habitude de recevoir de nombreux griefs relatifs aux routes?

M. DOLAN: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Quelle est la principale plainte des touristes maintenant?

M. DOLAN: Je pense que ce sont toujours les routes qui viennent en premier lieu. Certains touristes se sont plaints qu'on avait pénétré avec effraction dans leur automobile pour y voler de la marchandise et des objets. C'était une affaire organisée l'an dernier dans certains grands centres et nous avons eu quelque difficulté à obtenir que la police municipale fasse enquête à la suite de ces plaintes. Nous avons un ou deux cas frappants à ce sujet, mais si vous n'avez pas d'objection, je préférerais taire le nom des villes.

L'hon. M. KING: Je suis au courant.

M. DOLAN: C'est là une des plaintes que nous recevons.

La deuxième concerne la nourriture. Nous avons l'habitude de recevoir de nombreux griefs au sujet de la nourriture. Ils sont maintenant unanimes et se rapportent particulièrement aux salades et aux légumes servis. Nos restaurateurs et hôteliers n'ont apparemment pas compris l'importance de servir des légumes frais en été. On sert encore trop de pois, haricots et autres légumes en conserves dans nos restaurants et pas assez de légumes frais comme le font les restaurateurs des États-Unis. Le touriste américain est friand de ce genre de nourriture.

Je n'ai jamais pu comprendre, comme natif des Maritimes, pourquoi nous ne nous sommes jamais spécialisés dans la cuisine du poisson dans cette région, ou dans la province de Québec ou dans les régions des Grands lacs de l'Ontario ou dans les autres régions du pays où le poisson abonde. Nous n'avons pas encore réussi à servir le poisson d'une façon attrayante. Je pense que mes amis de l'Est conviendront avec moi que le long de la route n° 1, en Nouvelle-Angleterre, le voyageur rencontre de nombreuses affiches annonçant des clams

frites, des huîtres et d'autres produits de la pêche durant la saison estivale. On ne voit pas la même réclame, au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse. A mon avis, nous possédons à l'automne, les meilleurs huîtres et homards que l'on puisse obtenir. Je suppose que le sénateur MacLean serait mécontent si je ne mentionnais pas que nous avons aussi les meilleures sardines au monde.

L'hon. M. BOUFFARD: Et la Colombie-Britannique possède le meilleur saumon.

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. BAIRD: Et je suppose que Terre-Neuve n'a rien?

M. DOLAN: Maintenant, on se plaint très rarement de la douane et de l'immigration. De temps à autre, une lettre de doléances nous parvient, mais après enquête, il appert que le plaignant est plus à blâmer que l'officier à la frontière.

Dans l'ensemble, le Canada jouit d'une assez bonne réputation pour sa manière de traiter les touristes. C'est là un bon atout dans notre commerce. La façon dont nous recevons les gens a fait plus pour nous que n'importe quelle autre chose. Il existe, évidemment, dans chaque province, quelques escrocs qui nous créent des difficultés au cours de la saison en offrant aux touristes des aubaines stupides et malhonnêtes. Ils peuvent nous causer plus de tort que nous pouvons contre-balancer par notre publicité ou par le bon service des exploitants honnêtes. Il est nécessaire que nous voyons au Canada à ce que les associations d'hôteliers et les organisations touristiques surveillent leurs membres de façon à éliminer de leurs rangs les escrocs parce qu'un client mécontent dans le commerce touristique est aussi néfaste qu'un client mécontent dans toute autre exploitation commerciale.

L'hon. M. ISNOR: Les établissements touristiques au Canada sont-ils classés?

M. DOLAN: Dans plusieurs provinces, ils sont classés et lorsqu'un touriste s'adresse à un établissement touristique qui est classé dans le livre, il est certain d'être traité honnêtement et justement et de jouir de locaux propres.

L'hon. M. ISNOR: A combien estimez-vous les bénéfices réalisés par l'affectation de vos fonds à la publicité?

M. DOLAN: Les gens qui avaient vu notre réclame et nous ont écrit, ont dépensé, je crois, sénateur, cinq fois le montant que nous avons affecté à la publicité. Les gens qui ont visité le Canada en automobile et nous ont écrit après avoir pris connaissance de notre publicité ont dépensé plus de 3½ millions de dollars; ceux qui sont venus par autobus et par train nous ont laissé plus de \$600,000; nos recettes se chiffrent à 4 ou 5 millions de dollars. Nous avons dépensé pour notre publicité l'an dernier environ \$900,000, la réclame des magazines et des journaux comprise. Et ces chiffres ne s'appliquent qu'aux gens qui ont répondu au questionnaire suivant: a) Où avez-vous vu notre réclame? b) Combien d'argent avez-vous dépensé? c) Où êtes-vous allé? d) Avez-vous des griefs? Et ce sont les réponses que nous avons obtenues.

L'hon. M. ISNOR: Dans l'ensemble, chaque dollar que vous avez dépensé vous a rapporté \$4 ou \$5.

M. DOLAN: En effet, monsieur.

L'hon. M. BAIRD: N'est-il pas presque impossible d'évaluer de semblables recettes?

M. DOLAN: Une organisation de recherches a établi ces chiffres pour l'ensemble du Canada. Cette agence américaine prétend que nous recevons \$10 pour chaque dollar que nous dépensons. Elle ne les a pas établis seulement avec l'aide de notre Office mais après avoir consulté tout le monde. Ce travail fut accompli par une agence de New-York. Les questionnaires qui nous sont retournés par les touristes ne nous donnent qu'une idée partielle de la situation.

Nous n'avons écrit qu'à 60,000 personnes l'an dernier et nous avons reçu plus de 340,000 demandes de renseignements. Ce nombre est assez imposant et les résultats sont encourageants.

L'hon. M. BAIRD: Maintenant que Terre-Neuve entre en ligne de compte les chiffres vont augmenter considérablement; ils vont probablement doubler.

M. DOLAN: Je serai très heureux si vos prédictions se réalisent, monsieur le sénateur.

L'hon. M. DENNIS: Que faites-vous au sujet des Antilles anglaises? Faites-vous de la publicité dans ce pays pour attirer le touriste au Canada durant les mois d'été?

M. DOLAN: Non, sénateur Dennis, nous n'avons jamais fait de réclame là-bas. Nous avons concentré toute notre publicité aux États-Unis qui est notre notre marché le plus considérable et le meilleur. Votre mention des Antilles anglaises me rappelle le temps où vous étiez président de ce Comité et que vous vous intéressiez à cette région avec l'idée qu'elle pourrait devenir le lieu de villégiature des Canadiens en hiver. Vous avez eu cette idée il y a près de 18 ans et je me demandais si vous y pensiez toujours.

L'hon. M. DENNIS: Oui, je voulais les inciter à visiter le Canada.

M. DOLAN: Notre publicité se fait seulement aux États-Unis; ce ne serait pas très avantageux d'annoncer aux Antilles anglaises. On avait proposé déjà de faire de la réclame à Cuba, mais l'idée n'a jamais eu de suite.

L'hon. M. DENNIS: Et en ce qui regarde les Bermudes et Nassau?

M. DOLAN: Ce ne serait pas très avantageux d'annoncer dans ces endroits non plus, car la population des Bermudes en est une qui change continuellement. La plupart de ceux qui désireraient venir au Canada, sont là bas comme visiteurs.

On nous a proposé d'annoncer durant la saison d'hiver en Floride, à Nassau et aux Bermudes dans l'espoir que les gens qui fréquentent ces endroits décideraient de venir au Canada durant l'été. Cependant, nous n'avons pas suffisamment d'argent,—je peux me faire critiquer par mon sous-ministre en parlant ainsi,—pour soutenir une campagne publicitaire vraiment efficace aux États-Unis.

La publicité chez nos voisins est très onéreuse; un million de dollars peut sembler beaucoup d'argent, mais lorsqu'il est réparti dans ce vaste pays pour payer les moyens publicitaires que nous employons, les portions ne sont pas grosses.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Dolan, une bonne partie de la publicité faite aux États-Unis n'atteindrait-elle pas la population des Antilles anglaises?

M. DOLAN: Oui.

Le PRÉSIDENT: Ainsi que celles des Bahamas, des Bermudes et de Cuba?

M. DOLAN: Sénateur Buchanan, nous recevons du courrier de toutes les parties du monde civilisé. Je ne connais pas un seul pays civilisé d'où nous n'ayons jamais reçu au moins une lettre. On lit le *National Geographic* ainsi que d'autres magazines américains. Ces deux dernières années, surtout, nous avons reçu de nombreuses demandes de soldats américains qui font partie de ce que l'on appelle toujours, je suppose, l'Armée d'occupation en Allemagne et nous avons également reçu de nombreuses lettres de gens de la région qui avaient obtenu les revues de soldats américains et après les avoir lues nous demandaient de leur faire parvenir des brochures publicitaires.

L'hon. M. KING: Seriez-vous au courant de l'affluence touristique en Alaska?

M. DOLAN: Je ne possède pas de chiffres, monsieur le sénateur.

L'hon. M. KING: Le tourisme est-il important là-bas?

M. DOLAN: Je possède des données à mon bureau. Un certain nombre de personnes ont demandé un permis pour se servir de la route. Je peux sembler

pessimiste mais je pense que la route de l'Alaska n'attirera pas de touristes avant bien longtemps parce qu'il n'existe pas beaucoup d'établissements touristiques le long de cette voie.

L'hon. M. HORNER: Je pense avoir lu qu'en un seul jour 127 automobiles avaient parcouru la route.

M. DOLAN: Il faut posséder un certain matériel. Il faut également fournir une garantie et le reste. Je devrais plutôt dire que l'affluence de la circulation touristique ne sera jamais très considérable mais demeurera ordinaire.

L'hon. M. KING: Plusieurs s'y rendront par avion.

M. DOLAN: Oui, en effet. Il n'y a que le pionnier-né qui désire explorer une route vierge.

L'hon. M. HORNER: Il existe un certain nombre d'établissements. De fait, j'ai rencontré sur le train des gens qui ont établi un hôtel un peu plus loin que Fort-St-John sur la route. J'ai lu que 127 automobiles par jour empruntaient cette voie et qu'il était très difficile de les accommoder à White-Horse; à un certain moment, White-Horse recevait l'an dernier 10,000 visiteurs.

M. DOLAN: M. Smart, de la Division des parcs nationaux, peut probablement vous renseigner mieux que moi. Ce chiffre dépasse de beaucoup les données que j'ai vues. C'est peut-être vrai.

Le PRÉSIDENT: Auriez-vous d'autres questions que vous aimeriez poser à M. Dolan?

L'HON. M. ISNOR: J'aimerais revenir à la question de la collaboration des grandes compagnies industrielles. Je pense qu'il est possible, monsieur Dolan, que vous les convainquiez de dépenser de l'argent aux États-Unis, particulièrement dans les centres très peuplés, ce qui serait très utile; un Comité l'a fait, je crois, j'ignore lequel—

M. DOLAN: Le comité des finances de guerre.

L'hon. M. ISNOR: ... en collaborant à l'effort de guerre par la publication des projets du Canada et le reste.

Je pensais à une compagnie en particulier qui a fait de la très bonne publicité aux ressources de diverses provinces. Je ne veux pas nommer la compagnie.

M. DOLAN: Elle annonce au Canada, n'est-ce pas?

L'hon. M. ISNOR: Oui, si elle pouvait étendre sa publicité particulièrement à l'État de New-York, du point de vue publicitaire les avantages seraient nombreux. Peut-être pourriez-vous vous en occuper?

M. DOLAN: J'aimerais y penser. Je me demande comment nous pourrions les approcher à ce sujet, vu que nous sommes un ministère gouvernemental. J'hésite toujours à mêler l'activité gouvernementale à ce que vous appelez, messieurs, l'entreprise privée. J'aimerais donc y réfléchir avant de me prononcer.

L'hon. M. GLADSTONE: J'aimerais ajouter à ce que vient de dire le sénateur Isnor. Votre publicité, évidemment, met en lumière la nature, les montagnes et les lacs, les rivières, la chasse, la pêche, le golf et le reste. J'entendais, récemment, un discours prononcé par le directeur d'une importante compagnie d'acier qui s'intéresse aux mines de fer du Labrador. Il n'avait pas visité le Canada récemment, mais il avait étudié, pour préparer son discours, les ressources du Canada et il était émerveillé des possibilités de notre pays. Il a déclaré que nous devrions annoncer nos ressources et il a même proposé comme slogan "La voix du Canada". Je ne savais pas si votre ministère pourrait collaborer avec un autre relativement à la réclame des ressources; cette publicité pourrait même stimuler le tourisme.

L'hon. M. BAIRD: Je pense que le touriste qui vient ici en vacances n'est pas intéressé à l'industrie. Il désire connaître les meilleurs endroits de pêche, la condition des routes et l'aspect du pays.

L'hon. M. KING: Le touriste fuit l'aspect industriel.

L'hon. M. BAIRD: En effet.

M. DOLAN: J'allais justement déclarer la même chose, monsieur le sénateur. Il est très difficile d'agencer une campagne publicitaire industrielle ou commerciale avec un programme publicitaire récréatif. Je conviens que tout ce que nous pouvons faire pour que le Canada soit mieux connu aux États-Unis nous est profitable et je crois qu'il y a possibilité d'exploiter ce domaine, mais je ne sais comment il peut être combiné avec le programme touristique. Je doute de l'efficacité d'une telle mesure.

Le PRÉSIDENT: Je suppose que le visiteur au Canada recueille de nombreux renseignements relatifs aux ressources et aux autres aspects de la vie canadienne. Il s'en retourne chez lui avec cette information.

M. DOLAN: En effet.

Le PRÉSIDENT: Je pense qu'il peut obtenir des renseignements des différentes Chambres de commerce et des Boards of Trade au sujet de nos ressources.

M. DOLAN: Nous transmettons beaucoup de renseignements semblables même aux touristes qui en font la demande; nous envoyons ces renseignements particulièrement aux écoles; de fait, nous expédions continuellement des brochures aux instituteurs et aux écoliers, brochures qui traitent aussi bien de l'activité commerciale au Canada que du tourisme, peut-être pas autant, mais je veux dire que nous expédions chaque année une quantité raisonnable de brochures semblables.

Le PRÉSIDENT: Dans ma région il faudrait qu'un touriste soit aveugle et sourd pour ne pas apprendre qu'il existe des projets d'irrigation dans le sud de l'Alberta parce que l'on distribue à tout le monde des brochures de toutes sortes; je suppose que c'est la même chose dans les autres parties de la province. J'imagine que n'importe quel visiteur de la région de Jasper sait qu'il a du pétrole dans le nord de l'Alberta.

M. DOLAN: Oui, il ne peut faire autrement.

Le PRÉSIDENT: Depuis que l'Office du tourisme existe, quelle fut la meilleure année touristique? A combien évaluez-vous le montant d'affaires?

M. DOLAN: 1949.

Le PRÉSIDENT: 1949?

M. DOLAN: Oui, monsieur; 286 millions de dollars. L'année dernière, nos recettes se sont élevées à 275 millions de dollars.

Le PRÉSIDENT: J'ai lu dans le *Financial Post*, un article dans lequel il est question d'une baisse de 41 millions de dollars dans l'industrie touristique.

M. DOLAN: Cette baisse est due aux dépenses faites aux États-Unis par les Canadiens. Ils ont dépensé l'an dernier en dehors du Canada 222 millions de dollars, dont 190 millions de dollars aux États-Unis, ce qui représente la plus haute dépense par tête, pour n'importe quelle nation au monde. Aucune autre nation ne dépense autant aux États-Unis en voyages que le Canada.

L'hon. M. KING: Le Canada dépensait habituellement environ 30 millions de dollars.

M. DOLAN: En effet, cependant, il y eut une augmentation l'an dernier parce que nous avons enlevé les restrictions. Je possède ici les données. En 1943, nous avons dépensé 33 millions de dollars. Vers 1947, nous dépensions 152 millions de dollars par année, et ce chiffre passait à 190 millions de dollars en 1950.

L'hon. M. KING: La dépense par tête est tout à fait disproportionnée.

M. DOLAN: Oui, si les Américains dépensaient autant par tête chez nous que les Canadiens le font aux États-Unis, nous pourrions soutenir le Plan Marshall, payer pour la canalisation du Saint-Laurent et pour le canal de Chignecto.

L'hon. M. BAIRD: C'est là votre but, je suppose.

M. DOLAN: Oui, mais j'ai bien peur qu'il ne sera pas atteint de sitôt.

L'hon. M. KING: Pensez-vous que l'achèvement de la route transcanadienne nous amènera un plus grand nombre de touristes?

M. DOLAN: Je le crois.

L'hon. M. KING: Je pense que l'absence d'une bonne route traversant le pays a beaucoup handicapé notre industrie touristique.

M. DOLAN: Oui, et il est nécessaire qu'une grande route ait des routes d'embranchement.

Le PRÉSIDENT: Vous aimeriez voir des routes d'embranchement partir de la frontière américaine pour se rendre jusqu'à la route transcanadienne?

M. DOLAN: Oui, ce qui rendrait cette route très profitable.

L'hon. M. ISNOR: La statistique touristique est-elle établie de la même façon au États-Unis qu'au Canada?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. BOUFFARD: Comment établissez-vous vos calculs?

M. DOLAN: Le Bureau fait ce travail, monsieur le sénateur. Les données sont établies en étudiant les questionnaires que les gens envoient. Le ministère du Commerce à Washington prête sa collaboration à cette tâche en utilisant les renseignements que les Américains lui font parvenir relativement à leurs dépenses. Le touriste remplit cette carte à la frontière et la laisse aux officiers des douanes et de l'immigration. Ces données reposent sur une base scientifique semblable à la statistique du Gallup Poll. Un cas particulier est comparé à l'ensemble du pays. C'est une méthode plutôt compliquée et je préférerais que le Bureau de la statistique vous l'explique.

L'hon. M. BOUFFARD: C'est le Bureau de la statistique qui fait ce travail?

M. DOLAN: Oui, monsieur.

L'hon. M. KING: Le dernier livre de Bruce Hutchison, s'il était lu par les Américains, les inciterait à venir nous visiter par milliers.

M. DOLAN: On a écrit de bons livres sur le pays, mais certains autres ne nous ont pas aidés.

L'hon. M. HORNER: J'aimerais dire quelques mots au sujet des repas servis sur nos trains. M'en revenant à Ottawa sur le National-Canadien lundi dernier, j'ai remarqué qu'il n'y avait pas de rosbif sur le menu. J'ai vu quelqu'un manger ce qui était censé être de l'agneau, mais qui me paraissait plutôt du mouton. J'ai demandé du rosbif froid, mais il n'y en avait pas. On avait des langues et du poulet et comme l'a dit le sénateur Baird, il semble qu'on avait utilisé une machine à raser pour trancher la viande. Je ne me plains pas personnellement, mais je suis inquiet de la réaction du touriste si on lui sert le même repas que j'ai mangé. Il me semble que la qualité du menu est tombée bien bas lorsqu'on ne peut servir du rosbif ou du bœuf froid.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Dolan, jouissez-vous de la collaboration complète des fonctionnaires aux ports d'entrée et de sortie du pays?

M. DOLAN: Je ne peux leur reprocher grand chose. Personne ne s'en plaint. Ces employés font un travail magnifique.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, j'aimerais maintenant vous présenter le général Young, le nouveau sous-ministre du ministère des Ressources et du Développement économique. J'aimerais dire quelques mots à ce point. M. Dolan a fait allusion à la présence parmi nous du sénateur Dennis. Je siégeais au Comité spécial qui fut institué sous la présidence du sénateur Dennis, pour étudier la question d'établir un Office du tourisme. Le sénateur Dennis fut

nommé président du Comité de la circulation touristique. Il s'est dévoué à la tâche du Comité et je suis très heureux de le voir parmi nous après quelques années d'absence.

Des hon. SÉNATEURS: Bravo! Bravo!

Le PRÉSIDENT: Notre prochain témoin est M. James Smart, directeur de la Division des parcs nationaux.

JAMES SMART, DIRECTEUR DE LA DIVISION DES PARCS NATIONAUX,
MINISTÈRE DES RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Messieurs, votre président m'a demandé de dire quelques mots au sujet de l'affluence touristique des États-Unis dans nos parcs. Nos données sont fondées sur l'enregistrement des visiteurs à l'entrée des parcs. L'affluence des États-Unis a quelque peu diminuée l'an dernier comparativement à l'année précédente. Nous avons reçu 380,318 visiteurs comparativement à 398,000 l'année financière précédente. Cette diminution est compréhensible à cause de la situation internationale.

L'hon. M. KING: Et à cause des inondations du Manitoba, n'est-ce pas?

M. SMART: Oui, par exemple le parc national de Riding-Mountain, qui attire annuellement un très grand nombre de touristes, n'a pas reçu autant de visiteurs cette année que l'an dernier parce que l'affluence habituelle de juin et du début de juillet ne s'est pas manifestée.

Le PRÉSIDENT: Les touristes se sont-ils jamais plaints de la façon qu'on les reçoit dans nos parcs nationaux?

M. SMART: Monsieur Dolan nous fait parvenir toutes les plaintes qu'il reçoit au sujet des parcs. Je crois qu'il y répond lui-même et nous fournissons au plaignant une explication supplémentaire.

Le PRÉSIDENT: Vous ne recevez pas de plaintes directes aux sujets des établissements touristiques et des restaurants?

M. SMART: Très rarement.

Le PRÉSIDENT: Vous faites l'inspection de ces établissements en plus d'émettre les permis, n'est-ce pas?

M. SMART: En effet. Les concessionnaires doivent maintenir un certain standard dans leurs locaux. Leurs camps et hôtels doivent posséder les facilités modernes. Nous faisons l'inspection régulière de toutes les salles à manger pour s'assurer que les conditions sanitaires requises sont maintenues.

Le PRÉSIDENT: Ces gens-là exploitent-ils les touristes? Je veux dire, demandant-ils des prix trop élevés pour les repas et les locaux?

M. SMART: Il n'y a pas eu beaucoup de plaintes à ce sujet. Les concessionnaires exploitant des établissements dans nos parcs maintiennent à peu près le même standard qui existe actuellement à travers le pays. Au cours de mes voyages dans les parcs de l'est, j'ai remarqué que les prix sont beaucoup plus élevés qu'il y a cinq ou six ans mais ils sont comparables à ceux prévalant dans l'Ouest.

L'hon. M. KING: Et le parc Fundy?

M. SMART: Il fut officiellement ouvert le 29 juillet l'an dernier par l'honorable M. Winters. L'enregistrement ne se faisait pas avant l'inauguration officielle du parc, mais au cours du premier mois environ 60,000 personnes l'ont visité. L'affluence touristique dans nos parcs l'an dernier a connu un succès sans précédent: près de deux millions de personnes les ont visités. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951, un total de 1,945,028 personnes ont été enregistrées. Ce chiffre représente une augmentation de 104,392 comparativement à l'année financière 1949-1950.

L'hon. M. KING: Vous ne pouvez distinguer entre les visiteurs des États-Unis et ceux du Canada?

M. SMART: Les visiteurs des États-Unis l'an dernier se sont élevés à 380,318 comparativement à 398,954 l'année précédente; comme je l'ai dit auparavant, la diminution est due probablement aux inondations et à la situation internationale.

L'hon. M. DENNIS: A-t-on fait des progrès au parc Blomidon?

M. SMART: Non, on n'a jamais rien fait là. Des relevés ont été effectués il y a quelques années.

Le PRÉSIDENT: J'ai remarqué que vous mentionniez dans votre exposé le projet de construction de cabines à loyer modique par le Service des parcs nationaux dans les Maritimes. Vous mentionnez des cottages dans les parcs Fundy, Cape-Breton-Highlands et Île du Prince-Édouard. Ce projet devient-il une politique générale?

M. SMART: C'est une nouvelle politique qui s'applique surtout aux parcs de l'Est. L'ambition de l'industrie privée dans l'Est d'établir des locaux touristiques ne s'est pas manifestée aussi vivement. Évidemment, ce sont tous de nouveaux parcs et il est possible qu'à l'avenir certaines personnes soient intéressées à exploiter ce commerce si les conditions s'améliorent comme nous l'espérons.

L'hon. M. ISNOR: Quelle politique favorisez-vous?

M. SMART: Je favorise l'entreprise privée.

Le PRÉSIDENT: Vous savez quel parc je connais le mieux. Je trouve que l'apparence extérieure de certaines cabines laisse à désirer; elles ne sont pas bien peintes et entretenues. Il me semble que les édifices construits dans de beaux paysages devraient être bien entretenus. Pouvez-vous obliger les propriétaires d'établissements à les garder en bon état?

M. SMART: Nous pouvons ordonner à quiconque d'améliorer sa propriété, en vertu de notre Loi et de ses règlements. Dans l'ensemble, les propriétés d'entreprise privée sont très bien entretenues. Évidemment, il y a toujours des gens qui tirent de l'arrière.

Le PRÉSIDENT: Mais vous pouvez les forcer à tenir le pas?

M. SMART: Oui. Nous prenons les moyens pour que certains propriétaires améliorent leurs propriétés qui se trouvent dans le parc qui vous intéresse particulièrement, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: J'aimerais confier aux membres du Comité que dans mon pays je ne suis pas connu comme le sénateur de Lethbridge, mais comme celui du parc national de Waterton-Lakes. Je ne m'oppose pas à ce que l'on m'appelle ainsi. Quelqu'un veut-il interroger M. Smart sur l'exposé qu'il a soumis au Comité?

M. SMART: Monsieur le président, j'ai suivi dans l'élaboration de mon exposé, la formule établie par M. R. A. Gibson qui comparait devant le Comité depuis un certain nombre d'années.

Le PRÉSIDENT: Des copies de l'exposé de M. Smart ont été distribuées aux membres du Comité. Je proposerais que son exposé soit consigné au compte rendu tel quel au lieu de lui demander de le lire (*Voir l'appendice au compte rendu de ce jour*).

L'hon. M. KING: Vous pensez qu'il devrait figurer au rapport?

Le PRÉSIDENT: Oui. Je proposerai plus tard que le Comité obtienne l'autorisation de publier ses délibérations. Le secrétaire du Comité m'a dit l'autre jour qu'au cours des années précédentes on avait reçu maintes demandes d'exemplaires des témoignages faits devant le Comité et que les exemplaires des délibérations sont presque toutes épuisés. Ils sont donc considérés de quelque importance par les organisations touristiques et autres. Y a-t-il d'autres questions à poser à M. Smart? Sinon, je lui demanderai s'il a quelque chose à ajouter à son exp

M. SMART: Je pense que l'exposé touche un peu tout ce qui peut intéresser le Comité.

Le PRÉSIDENT: Et les routes?

M. SMART: Nous ne faisons pas beaucoup de reconstruction cette année. Nous recouvrons d'une surface dure 30 milles de la route Banff-Jasper dans le parc Jasper, ainsi que 66 milles de la route Banff-Windermere qui est une des principales routes utilisées par les touristes américains.

L'hon. M. BAIRD: Qu'est-ce que l'on fait au sujet des parcs à Terre-Neuve? Faisons-nous un parc de toute l'île?

M. SMART: On m'a envoyé l'an dernier à cette époque visiter le pays. J'ai étudié la région de Salmonier sur la péninsule Avalon, la région de Plaisance, la péninsule du Haut Burin,—qui se trouve entre Plaisance et Fortune-Bay,—et la région de la baie de Bonavista ainsi que celle qui se trouve sur le côté ouest de l'île, la région Serpentine. J'en ai conclu que le meilleur endroit pour un parc se trouve sur le littoral est de la province. Le littoral ouest n'est pas pratique parce que les touristes ne pénétreraient dans la province qu'à quelques milles; nous voulons qu'ils la traversent en entier. La meilleure région à mon avis est celle de la baie de Bonavista; c'est un très bon endroit. Il est excellent pour le canotage et la pêche. Il y aura environ 250 milles carrés de cette partie de la province qui seront probablement reliés à la route transcanadienne. De plus le chemin de fer court le long de la région qui s'étend jusqu'à la mer; elle comprend également une bonne étendue d'eau.

L'hon. M. BAIRD: Est-ce là que se trouve la rivière Gander?

M. SMART: Non, c'est le Newman-Sound qui est un des bras de la baie de Bonavista. Un des avantages de cette région est que l'élaboration d'un parc peut se faire sans déranger la population. L'établissement des parcs dans d'autres parties du Canada créait toujours un dérangement des habitants.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous autre chose à dire au sujet des routes?

M. SMART: Oui, monsieur le président. Nos plans pour cette année comprennent le pavage des routes d'approche de la ville du parc Waterton.

Le PRÉSIDENT: Et en ce qui concerne les routes d'approche du parc en général? Ma question s'applique à tous les parcs.

M. SMART: D'une façon générale, il n'existe pas présentement de plan particulier pour l'amélioration des routes d'approche des parcs. Certains parcs ont joui d'amélioration au cours des dernières années. Par exemple, la route d'approche du parc Prince-Albert est maintenant terminée.

Le PRÉSIDENT: Existe-t-il une route provinciale qui traverse le parc?

M. SMART: Non, mais la route provinciale se rend jusqu'en bordure du parc. Cette route a été terminée l'an dernier ou l'année précédente.

L'hon. M. KING: La construction d'une telle route relève probablement de la province?

M. SMART: Oui.

Le PRÉSIDENT: Même si un parc possède toutes sortes d'attractions touristiques, c'est un grand désavantage si le touriste doit emprunter une route poussiéreuse pour se rendre au parc. Il existe une certaine collaboration avec la province à ce sujet, n'est-ce pas? Par exemple, les routes d'approche du parc qui m'intéresse sont de gravier pour quelques milles; elles sont très poussiéreuses par temps sec et il est très désagréable d'y conduire une automobile. Mais c'est une question qui relève des provinces.

L'hon. M. GERSHAW: Monsieur Smart, au sujet de la vie sauvage, vous savez qu'aux environs de Brooks, la chasse au faisan s'est développée sur une grande échelle. Pour les gens de la région, c'est une industrie florissante parce que les chambres sont retenues un an à l'avance et il y a une grande affluence de

sportsmen durant la saison. Le printemps dernier 90 p. 100 des faisans ont été exterminés par une tempête qui s'est produite à l'époque de la couvaison. Les gens de la région ainsi que les organisations de pêche et de chasse font l'impossible pour faire revivre l'industrie qui est menacée d'extermination. Il faudra des saisons fermées pendant deux ou trois ans, et l'on recueille de l'argent maintenant pour acheter des œufs et des oiseaux en vue de conserver l'industrie. Votre division possède-t-elle des renseignements particuliers à ce sujet?

M. SMART: Notre division, sénateur, n'a rien à voir à cette chasse des hautes terres; nous nous occupons seulement des oiseaux migrateurs. Nous avons reçu des rapports sur la situation dans le district de Brooks dont vous venez de parler et nous avons offert d'envoyer de nos experts sur la vie sauvage pour renseigner les gens et étudier la vie sauvage en général.

L'hon. M. GERSHAW: C'est un facteur très important pour les gens de cette localité parce que les Américains en particulier y viennent en très grand nombre et sont une source très profitable de revenus. C'est une grosse industrie et la perte de l'an dernier est considérable.

M. SMART: C'est aux autorités provinciales qu'il faut vous adresser; ce sont elles qui s'occupent de la situation présentement.

L'hon. M. ISNOR: Monsieur Smart, quel est le principal attrait de ces parcs pour les touristes? Sont-ils établis pour des fins purement récréatives? Ou pour quelles autres fins?

M. SMART: D'abord, on choisit une région de pays vierge pour la conserver dans son état primitif de façon à permettre aux générations futures de constater quel était le pays naturel. Les parcs sont des musées en plein air où la vie animale est pleinement protégée; nous conservons également les beaux paysages. Nos parcs nationaux sont un atout, spécialement en ce qui concerne le touriste américain; les Canadiens eux-mêmes, propriétaires de ces parcs, s'y intéressent de plus en plus; ils vont s'y récréer, y jouir de la beauté et de la tranquillité vierges de la région.

L'hon. M. ISNOR: J'ai posé cette question à cause de l'argent que vous dépensez. Je me demandais quelle était le plus grand attrait des parcs; si c'était le canotage, la pêche, la natation ou le golf?

M. SMART: Le canotage, la pêche, la natation, le golf, l'équitation et le camping.

L'hon. M. ISNOR: Mais chaque sport ne peut plaire au même degré. Quel est celui qui attire le plus? Comment les classez-vous?

M. SMART: Je pense que tout l'aspect récréatif attire le touriste; il est en vacances et il aime prendre part à tous les jeux.

L'hon. M. ISNOR: Croyez-vous que l'argent que vous affectez, par exemple, aux terrains de golf dans les parcs de l'Ouest est un bon placement?

M. SMART: Oui. Les terrains de golf sont certainement un atout; évidemment, il faut qu'ils soient connus. Par exemple, celui de Riding-Mountain est très profitable; celui du parc Prince-Albert également. Ceux des Maritimes sont nouveaux; ils ne rapportent pas encore, mais plus tard si la circulation touristique continue d'augmenter, ils rapporteront. Il s'agit d'avoir de bonnes routes d'approche aux parcs de l'Est. Le parc du Cap-Breton verra sans doute une affluence touristique grandissante aussitôt que les routes d'approche seront terminées.

L'hon. M. ISNOR: Nous avons, en général, de vraies bonnes routes en Nouvelle-Écosse.

M. SMART: Oui, mais elles ne sont pas toutes pavées et les touristes désirent qu'elles le soient; toutefois, le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse a splendidement contribué au parc national du Cap-Breton, au point de vue établissements touristiques et routes.

L'hon. M. ISNOR: Je pense qu'il y a eu beaucoup de progrès depuis 1933.

M. SMART: Oui.

Le PRÉSIDENT: Au sujet des terrains de golf dans les parcs, deux des plus grands terrains furent bâtis, l'un par une compagnie privée, l'autre par le gouvernement, tout à fait en dehors du parc. On croit, évidemment, que les terrains de golf sont importants pour attirer le touriste dans les établissements touristiques.

L'hon. M. ISNOR: Peut-être, mais n'est-il pas vrai que l'on peut tirer parti d'une situation favorable, c'est-à-dire que le gouvernement ayant dépensé d'énormes sommes pour ouvrir le parc on en profite pour exploiter à profit un terrain de golf?

Le PRÉSIDENT: Du moment qu'il existe des courts de tennis, des boulo-dromes...

L'hon. M. ISNOR: Je ne discute pas la chose.

Le PRÉSIDENT: Je pense qu'il faut que le golfeur soit attiré. Dans les Prairies, où il est difficile de construire un terrain, il est avantageux d'en avoir un dans le parc que les gens visitent durant deux semaines et ne font autre chose que de jouer au golf.

L'hon. M. KING: La protection du gibier dans les parcs a-t-elle aidé au gibier des autres régions de la province?

M. SMART: Le gibier dans les parcs est en trop grande quantité, monsieur le sénateur.

L'hon. M. KING: Cela est vrai de la région de Kootenay.

M. SMART: Justement hier, nous nous occupons d'un cas, au Nouveau-Brunswick, celui du parc Fundy où il existe une trop grande population d'orignaux. Il y a dans la province une saison fermée. Nous sommes d'avis qu'au lieu de réduire la population des orignaux du parc par la boucherie, la province devrait décréter une saison ouverte à l'extérieur pour régler la situation du surplus du parc. Cela maintiendrait une population permanente dans le parc.

Le PRÉSIDENT: Votre division jouit d'un crédit de combien cette année?

M. SMART: En chiffres ronds, approximativement 7 millions de dollars.

Le PRÉSIDENT: Comment ce chiffre se compare-t-il à celui de l'an dernier?

M. SMART: Il est inférieur d'environ 3 millions de dollars ou peut-être 4 millions de dollars. La majeure partie des crédits cette année, sera affectée à l'amélioration des routes.

L'hon. M. KING: J'allais vous interroger au sujet de la route entre Golden et Revelstoke. Vous vous occupez de son entretien, n'est-ce-pas?

M. SMART: Non, nous n'entretenons que les routes à l'ouest de la bordure du Parc Yoho; le gouvernement provincial s'occupe du reste; je crois qu'elles font partie de la route transcanadienne. Le provincial améliorera, je crois sept milles de la route de Kicking Horse Canyon, une très mauvaise section.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à poser à M. Smart ou au sous-ministre? Leur ministère a plusieurs autres divisions, mais j'ignore quelle serait leur relation avec la circulation touristique.

Et la grand-route d'Alaska? Savez-vous quelque chose à ce sujet-là, monsieur Smart?

M. SMART: J'ai parcouru la route de l'Alaska et je sais qu'elle est particulièrement mauvaise. On ne peut s'attendre à une grosse affluence touristique tant qu'il n'existera pas de bons locaux touristiques à des points rapprochés et des garages pour les réparations d'automobiles. Le touriste qui s'aventure dans cette région doit avoir beaucoup de temps à sa disposition. C'est une très longue distance entre Edmonton et White-Horse et il doit transporter tout son matériel personnel.

Le PRÉSIDENT: Avant de partir, monsieur Smart, l'exposé que vous nous avez soumis fait-il partie d'un rapport ministériel quelconque?

M. SMART: Non, il a été écrit spécialement à l'intention du Comité.

Le PRÉSIDENT: Ce n'est pas la répétition de quoi que ce soit?

M. SMART: Non. C'est un résumé de l'activité de l'an dernier.

Le PRÉSIDENT: D'autres questions?

Monsieur Young, aimeriez-vous dire quelques mots au Comité?

Major-général YOUNG: Je doute pouvoir ajouter grand-chose. Nous sommes désolés d'avoir à réduire les crédits cette année d'environ 4 millions. C'était prévu dans le plan d'ensemble du gouvernement. Nous terminerons les routes déjà commencées pour ne pas perdre l'argent déjà affecté à cette tâche, mais nous éviterons de faire d'autres dépenses. Nous ne commencerons donc aucun nouveau projet; nous essaierons de terminer ce qui a été commencé. Cette politique va retarder le développement d'ensemble des parcs. Malheureusement, cela ne peut être évité cette année. Il n'y a rien de plus, sénateur.

L'hon. M. GLADSTONE: On a mentionné à un certain moment les spécialistes? En quoi consiste leur travail dans votre ministère? Quelle en est la nature?

M. YOUNG: Ils s'occupent du gibier sauvage. Dernièrement, sous l'égide de M. Smart, nous avons eu une nouvelle réorganisation. Nous avons placé sous la direction du Directeur des parcs la vie sauvage, les endroits historiques, les monuments et les musées. Toutes les autres responsabilités relèvent maintenant des Terres et de l'Administration du Nord dont le directeur est M. Sinclair.

L'hon. M. KING: Est-ce que cela dépend du même ministère?

M. YOUNG: Oui, tout cela relève de mon ministère et un nouveau groupe viendra se joindre à nous pour abattre cette nouvelle besogne.

M. SMART: Le Comité serait peut-être intéressé à savoir que récemment nous avons pris charge du Lower-Fort-Garry, un endroit historique. Ce fort est situé à environ vingt milles au nord de Winnipeg, sur la rivière Rouge; c'est un endroit historique très important, un des plus beaux de l'Ouest. La compagnie de la Baie d'Hudson en a fait don au gouvernement canadien. Nous prenons aussi possession de la vieille caserne "Police Barracks" et du Vieux-Fort de Battle-Fort. Le gouvernement provincial l'avait exploité pendant quelques années comme monument à la Gendarmerie Royale du Nord-Ouest et comme musée indien. L'endroit est très intéressant et se rattache à la rébellion du Nord-Ouest; de fait, c'était le centre principal de la rébellion.

L'hon. M. KING: Vous inaugurez une nouvelle piscine?

M. YOUNG: Oui, l'Aqua-Court de Radium-Hot-Springs. Les cérémonies d'ouverture auront lieu le 19 courant.

L'hon. M. ISNOR: Quelles seront les dimensions du site de Fort-Garry, monsieur Smart?

M. SMART: Environ 12 acres.

L'hon. M. ISNOR: Ce site serait classifié sous l'en-tête "Parcs"?

M. SMART: Ce sera un parc historique national.

L'hon. M. ISNOR: Placeriez-vous la citadelle d'Halifax sous le même en-tête?

M. YOUNG: Oui.

L'hon. M. ISNOR: Avez-vous déjà songé à prendre charge de la Citadelle?

M. YOUNG: Ce projet se réalisera dans deux ou trois jours. Il est à demi terminé maintenant. Un ministre a déjà signé, et nous attendons la signature d'un autre. L'arrêté en conseil sera approuvé dans quelques jours.

L'hon. M. ISNOR: Apparemment, je viens de soulever, par accident, une question que le gouvernement n'est pas trop anxieux de pousser, n'est-ce-pas?

L'hon. M. DENNIS: Oh! je ne dirais pas cela, sénateur Isnor.

M. YOUNG: Le projet est en marche depuis longtemps. La difficulté provient de ce que l'armée veut retenir une part du projet et ne croit pas devoir nous faire confiance relativement à l'entretien de la portion qui relève présentement de sa direction. Il y a également les terres sur les pentes,—il s'agit de savoir ce qui peut être exploité.

L'hon. M. ISNOR: Et vous avez proposé d'apporter de véritables réparations à la haute partie?

M. YOUNG: Cela dépendra de nos crédits supplémentaires.

L'hon. M. ISNOR: Pouvez-vous nous parler de vos projets?

M. YOUNG: Cette année nous nous contenterons d'effectuer des travaux importants d'entretien. L'armée occupera environ un tiers de la citadelle durant le reste de l'année, et une compagnie privée de radiodiffusion y maintient un poste. Il est donc très difficile d'apporter des changements avant que tous ces gens aient quitté l'endroit.

L'hon. M. BAIRD: A propos de Terre-Neuve, il y a là beaucoup de sites historiques et d'autres endroits du genre.

M. YOUNG: Nos travaux se concentrent maintenant, dans l'Est monsieur.

M. SMART: Nous sommes présentement à étudier quelques-uns de ces sites, sénateur. J'ai visité la plupart de ces endroits l'an passé relativement au rapport sur les sites de parc. Nous avons considéré la question du site historique de plaisance.

L'hon. M. BAIRD: C'est la vieille capitale historique française. Cet endroit est imprégné d'histoire.

M. SMART: Il y a Signal Hill.

L'hon. M. BAIRD: Puis la tour Cabot. C'est de là que Marconi a envoyé son premier signal.

M. SMART: Nous désignerons des sites très intéressants. Il y en a quelques-uns dont nous ne prendrons pas possession mais les sites seront tout de même désignés. La Commission tiendra ses séances ici à la fin du mois, et M. Jeffreys de Saint-Jean, sera présent. Il est un des membres de Terre-Neuve. On discutera et formulera des propositions relativement à différents sites qui doivent être désignés et améliorés.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser à M. Smart? Quand les fonctionnaires seront partis, j'aimerais faire quelques observations aux membres du Comité au sujet du rapport que nous devons présenter aujourd'hui au Sénat. Je vous remercie beaucoup, messieurs. Nous apprécions votre présence ici et les renseignements que vous nous avez fournis.

(La séance se continue à huis clos.)

Le Comité s'ajourne pour se réunir à nouveau à la discrétion du président.

APPENDICE "A"

BREF EXPOSÉ DES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EFFECTUÉS
DANS LES PARCS NATIONAUX DE CANADA DURANT
L'ANNÉE FINANCIÈRE 1950-1951

Préparé à l'intention du Comité sénatorial du
tourisme, mai 1951, par

James Smart, directeur de la Division des parcs nationaux,
ministère des Ressources et du développement économique, Ottawa.

Les parcs nationaux du Canada ont conservé leur popularité comme région récréative durant l'année 1950. Un nombre sous précédent de touristes a été enregistré dans plusieurs parcs nationaux. Le Parlement a affecté des sommes importantes pour de nouvelles améliorations et on a donc pu continuer en grand les travaux préparatoires au pavage des routes. On a continué d'améliorer les facilités pour les voyageurs et d'augmenter le nombre de terrains de campement et de récréation. Parmi les événements les plus importants de l'an passé, il faut mentionner l'ouverture du parc national Fundy, dans le Nouveau-Brunswick, et le nouveau centre récréatif au parc national de Jasper. Durant l'année, nous avons acheté plusieurs centaines d'acres de propriétés foncières perpétuelles et libres dans le parc national de Banff. Nous avons entrepris l'étude d'une addition au réseau de parcs nationaux de Terre-Neuve et préparé un rapport.

Affluence aux parcs

Pour la troisième année consécutive, l'affluence dans les parcs nationaux a atteint un chiffre inconnu auparavant. On a enregistré un total de 1,945,028 visiteurs durant l'année financière se terminant le 31 mars 1951. Ce chiffre représente une augmentation de 104,392 comparativement à l'année financière 1949-1950, ou approximativement 6 p. 100. De ce nombre, 62,844 ont visité le parc Fundy du Nouveau-Brunswick, qui a été officiellement inauguré le 29 juillet 1950. Comme l'indique l'état comparatif attaché à l'appendice, on a enregistré des augmentations importantes à Waterton-Lakes et aux parcs Elk-Island, en Alberta, Kootenay, en Colombie-Britannique, Prince-Albert, en Saskatchewan, et au parc Pointe-Pelée, en Ontario.

Crédits

Le Parlement a voté des crédits se chiffrant à plus de \$10 millions pour l'année se terminant le 31 mars 1951 relativement aux parcs nationaux et au service de sites historiques. De cette somme, \$4,280,000 ont été affectés à la reconstruction et à l'amélioration des grandes routes ainsi qu'au remplacement de ponts. Parmi les autres sommes votées, \$80,000 étaient destinés à l'achèvement de la région récréative du parc Jasper; \$200,000 à l'achèvement de bains modernes à Radium-Hot-Springs dans le parc Kootenay; \$45,000 à la construction d'un centre communal dans le parc Fundy, et \$125,000 à des fins publicitaires. On a aussi voté des crédits pour l'agrandissement des facilités touristiques à prix modiques dans les parcs des Maritimes.

Amélioration des grandes routes

Au Parc Jasper, on a posé un fond de gravier en prévision du revêtement bituminé de la grande route Jasper-Edmonton, à partir du tunnel du National-Canadien, près de Jasper, jusqu'aux limites est du parc. A l'exception du gravier, on a terminé la reconstruction des 3,000 derniers pieds de cette route, du tunnel jusqu'à l'emplacement de la ville. On a poursuivi la reconstruction

de sections de la grande route Banff-Jasper dans le parc Jasper; 13.76 milles sont en voie de reconstruction et 23 milles seront gravelés. Des travaux d'entretien et de réparation ont été effectués sur d'autres routes du parc. On a remplacé le pont du 17 Milles au-dessus de la rivière Miette, sur le chemin Jasper-Yellowhead, et replanché le pont de la rivière Astoria. On a recouvert d'un liquide obturateur 15 milles de la grande route Banff-Lake-Louise, du parc Banff, au nord du mont Eisenhower. On a aménagé, recouvert de gravier, et d'une couche d'huile contre la poussière, la section d'une longueur de 7 milles de la route Banff-Windermere dans le parc Banff. Un nouveau pont a été construit sur cette grande route pour traverser la rivière Bow. La reconstruction de la grande route Banff-Windermere du parc Kootenay a été terminée durant l'année, exception faite de quelques améliorations qui manquent encore dans le voisinage de Radium-Hot-Springs. On a élevé un autre pont dans la partie Est du Sinclair-Canyon.

Dans le parc Waterton-Lakes, on a posé du gravier concassé et des couches de poussière d'asphalte sur les chemins Akamina, Main-Entrance et Pincher-Creek. Notre Division a substitué de grands ponceaux aux ponts traversant le Crooked-Creek et l'Indian-Creek sur la grande route Chief-Mountain, et le Coppermine-Creek sur le chemin Pass-Creek. Malgré de lents débuts, on a réalisé des progrès dans la construction d'un nouveau pont d'acier et de béton au-dessus du Cameron-Creek dans l'emplacement du parc Waterton.

Une couche de poussière d'asphalte a été appliquée sur les 18 milles de chemin dans le parc Elk-Island. On a amélioré la pente de la grande route n° 10 dans le parc Riding-Mountain en appliquant du gravier concassé sur toute sa longueur de 30 milles. On a fait de même pour la voie principale du parc Prince-Albert et appliqué une couche de poussière d'asphalte.

Dans le parc de l'Île du Cap-Breton, 15 milles et demi du chemin Cabot-Trail ont été reconstruits, et 11 autres milles ont été recouverts de gravier concassé consolidé. On a édifié des ponts au-dessus des rivières Cheticamp et Grande-Anse, et d'autres sont en voie de construction à Effie's-Brook et Clyburn-Brook. Dans le parc Fundy, on a reconstruit un mille et demi de chemin sur la grande route n° 14 près de Lake-View, et on a étendu une couche de gravier concassé en prévision du revêtement d'asphalte sur tout le parcours de 12.2 milles de grande route dans le parc. On a rebâti 3 milles de la route Point-Wolf et environ un autre mille du même chemin en direction de la piscine a été recouvert de gravier concassé en prévision du revêtement d'asphalte.

On a effectué de légers travaux de reconstruction, de gravelage dans le parc de l'Île-du-Prince-Édouard; un pont a été rebâti et un autre remis en place à l'entrée de "Green Gables", Cavendish. Un nouveau relevé de la route proposée entre Covehead et Brackley a été fait, des plans détaillés du site du pont établis, et la ligne au centre de la route tracée.

Établissements touristiques

Grâce à l'entreprise privée, de nouveaux établissements touristiques se sont élevés dans les parcs durant l'année. En voici quelques-uns: le parc de Banff: 36 bungalows et 10 chambres de pavillon; parc Jasper: 5 bungalows doubles et 6 tentes de tourisme; Parc Prince-Albert: un "motel" comprenant 11 suites; parc Riding-Mountain: 2 "motels", un nouveau bungalow (21 unités), et 11 cabines ajoutées à un bungalow. Le parc Elk-Island s'est enrichi de plusieurs bungalows. D'autres établissements touristiques sont en voie de construction et doivent être terminés au cours de la saison prochaine. Ils comprennent: 7 bungalows et un pavillon de douze chambres au parc Banff; une maison de rapport au parc Prince-Albert, ainsi que plusieurs additions aux bungalows actuels dans plusieurs parcs. On a aussi entrepris la construction d'un nouveau camp de bungalows au parc Riding-Mountain. On est à édifier un nouvel hôtel central au Keltic Lodge dans le parc de l'Île du Cap-Breton. Le projet de

cabines touristiques à prix modiques entrepris par le Service des parcs nationaux dans les parcs des Maritimes est terminé. Un total de 78 cottages type chalets, loués à des concessionnaires, seront disponibles aux visiteurs des parcs cette saison. Il y a 9 de ces cottages dans le parc Fundy, 25 dans le parc de l'Île du Cap-Breton et 24 dans celui de l'Île du Prince-Édouard. De plus, on a érigé des maisons centrales pour servir ces cottages dans les parcs de Fundy, de l'Île du Prince-Édouard, et un bâtiment semblable est en voie de construction dans le parc de l'Île du Cap-Breton.

On a constaté une augmentation marquée du nombre des visiteurs qui ont utilisé les facilités disponibles sur les terrains des parcs nationaux durant les dernières années. Pour satisfaire à cette demande, la Division des parcs nationaux a établi de nouveaux terrains de campement, agrandi les terrains actuels là où c'était possible, accru et amélioré toutes les facilités actuelles de campement. Le 1^{er} juillet l'an passé, on a officiellement ouvert au public le nouveau terrain de campement de Two-Jack-Lake. Au cours de l'année dernière, la Division a effectué des améliorations considérables au terrain de Johnston-Canyon dans le parc Banff, ainsi que construit un nouvel édifice de service, une cuisine et un incinérateur. Le terrain de stationnement du lac Louise pouvant accommoder 150 automobiles a été aménagé pour en recevoir 250. L'agrandissement et l'amélioration du terrain de Cottonwood-Creek du parc Jasper va bon train. Le nouveau terrain comprendra 232 lots numérotés pour campement et 55 lots où il y a des prises de courant pour les roulottes. En outre, 11 cuisines et 6 salles de bain seront disponibles. Un nouveau projet de campement près de Pocahontas est en voie de réalisation. On a amélioré plusieurs autres terrains dont ceux de Yoho, Kootenay, du mont Revelstoke, Riding-Mountain, Prince-Albert, Elk-Island, Fundy, et Cape-Breton-Highlands. La chaîne d'hôtels des parcs Banff et Jasper s'est accrue de deux nouvelles unités aux 77^e et 98^e mille de la route Banff-Jasper dans le parc Banff. Chacune de ces unités comprend trois bâtiments: une cuisine et salle à manger combinées et deux dortoirs.

Centres récréatifs

On a amélioré et agrandi les centres récréatifs. C'est le 8 juillet 1950 qu'eut lieu l'ouverture officielle de la nouvelle région récréative du parc Jasper. Elle consiste en une piscine extérieure chauffée avec cabinets de toilette et douches, une piscine pour les enfants et six nouveaux courts de tennis. Le nouveau "Aquacourt" de Radium-Hot-Springs dans le parc Kootenay, qui consiste en un nouvel établissement de bain et deux piscines extérieures est terminé et sera officiellement inauguré le 19 mai 1951. Dans le parc Fundy, un nouveau terrain de golf de neuf trous, une piscine et établissement de bain, un club récréatif ont été établis et ont servi durant la saison. En outre, on a presque achevé la construction d'un amphithéâtre extérieur. Plus tard dans la saison on a construit un boulodrome et trois courts doubles de tennis. Ces jeux seront disponibles l'an prochain. Dans le parc de l'Île du Cap-Breton, on a également établi un boulodrome près du club de golf. Un autre boulodrome a été construit et cinq courts de tennis ont été préparés dans le parc Elk-Island. Des terrains de jeux additionnels ont été aménagés dans le parc Point-Pelee. Un nouveau centre récréatif est en voie de construction à Cavendish dans le parc de l'Île du Prince-Édouard. On a aménagé deux nouveaux courts de tennis et d'autres facilités récréatives. On a presque terminé la construction d'un théâtre extérieur propre à la démonstration de films au parc Waterton-Lake.

Parcs historiques nationaux

Lower-Fort-Garry, situé sur la rive ouest de la rivière Rouge à vingt milles environ au nord de Winnipeg (Manitoba), a été constitué en parc historique national au mois de février 1951. Cette propriété, un emplacement de 12.75

acres, a été donnée à la Couronne par la compagnie de la Baie d'Hudson. La division a fait l'acquisition de 3·5 acres de terre en Nouvelle-Écosse, dont le site de Champlain's Garden, à Port-Royal, et les a transformés en un parc appelé le parc historique national de Port-Royal. On est actuellement à prendre les mesures nécessaires pour établir un parc historique national comprenant le Northwest-Mounted-Police-Memorial et le Musée indien de Battle-Ford (Saskatchewan). Le gouvernement de la Saskatchewan a fait don de cet emplacement ainsi que des bâtiments au gouvernement canadien. On a restauré et amélioré plusieurs des parcs historiques nationaux. Durant l'année, on a érigé un grand nombre de monuments en commémoration d'événements historiques et de services rendus par des Canadiens illustres. En voici quelques-uns: deux plaques commémoratives montées sur piliers de pierre face à l'entrée de la Citadelle intérieure à Québec pour rappeler les conférences tenues en 1943 et 1944 entre le premier ministre Churchill et le président Roosevelt; un monument de pierre avec plaque commémorative à Belleville (Ontario), à la mémoire de sir MacKenzie Bowell, premier ministre du Canada de 1894 à 1896; et un monument de pierre avec plaque commémorative en souvenir de la première traversée vers l'est du Passage du Nord-Ouest accomplie par le schooner "Saint-Roch" de la Gendarmerie royale du Canada.

Publicité et information

On a reçu durant l'année à l'étude un nombre plus considérable de demandes de renseignements au sujet des parcs nationaux du Canada. Au cours de la présente année financière, on a distribué un total de 1,113,000 pièces d'information décrivant nos parcs, une augmentation de plus de 35 p. 100 sur l'année 1949-1950. Ce chiffre comprend les publications distribuées sur les lieux par les surintendants de parc et autres fonctionnaires, aussi bien que le matériel publicitaire fourni aux bureaux provinciaux de tourisme, aux compagnies de transport et autres agences de voyages. On a imprimé et mis en circulation plus de 50 différentes publications dont plusieurs étaient des brochures illustrées et des dépliants en couleurs. Il y avait entre autres, un feuillet souvenir en couleur pour marquer l'ouverture officielle du parc national de Fundy, du Nouveau-Brunswick. On a émis au cours de l'année trois nouveaux films sonores en couleurs de nos parcs nationaux: "Holiday in Waskesiu", "Manitoba Holiday" et "Canada's Historic Highway".

La cinémathèque de gravures inanimées s'est augmentée de quelques 6,700 pellicules. Les scènes de nos parcs nationaux ont été montrées dans les expositions sportives tenues par l'Agence de voyages du gouvernement canadien, à Boston, Chicago, New-York, Washington, Minneapolis, Dallas et Toronto. En collaboration avec la Commission canadienne d'exposition, nous avons également fourni des pièces illustratives de nos parcs nationaux aux expositions tenues en plusieurs villes canadiennes dont Charlottetown, Truro, Saint-Stephens, Toronto, London, Brandon, et Vancouver. Nous avons transféré au début de l'année à l'Agence de voyages du gouvernement canadien la tâche de faire connaître les faits intéressants de nos parcs nationaux et de nos sites historiques.

La vie sauvage et les poissons

La vie sauvage indigène et le sport de la pêche comptent parmi les attraits touristiques les plus importants de nos parcs nationaux. Au cours de l'an dernier, les limnologues et les mamalogues du Service canadien de la vie sauvage et de la Division des parcs nationaux ont continué leurs enquêtes sur les lieux dans plusieurs de nos parcs nationaux. Le limnologue analysait les eaux de nos parcs pour déterminer si elles convenaient ou non à la pêche sportive. Le programme entrepris comprenait des examens réguliers de la population des poissons de certaines eaux de nos parcs, des études de la croissance et de la survivance des poissons provenant des établissements piscicoles des parcs et l'entretien des

eaux au moyen d'empoisonnement et d'élimination des espèces nuisibles. On s'est servi pour la première fois avec beaucoup de succès de Rotenone, poison à poisson, pour détruire la population aquatique de trois lacs où les échénéides introduits par les pêcheurs à la ligne, étaient devenus l'espèce dominante et nuisaient à l'établissement d'une espèce utile de gibier. Ces lacs sont en voie d'être repeuplés.

Les chiffres obtenus à la suite des enquêtes des limnologues et les renseignements fournis par les pêcheurs à la ligne dans les rapports Creel-Census nous ont permis de faire une révision complète des Règlements de pêche des parcs nationaux, surtout pour ce qui est des saisons de pêche, des prises limites et de la grosseur minimum du poisson que le pêcheur peut retenir.

Le programme Creel-Census a été élargi et a été très bien accueilli des pêcheurs à la ligne. Au cours de l'année 1950, les pêcheurs ont rempli et retourné volontairement environ 15,000 cartes du Creel-Census. Ces cartes faisaient foi de la prise d'environ 35,000 poissons par quelque 10,500 pêcheurs à la ligne.

Plus de 175,000 truites de différentes espèces provenant des établissements piscicoles de Banff, Jasper et Waterton-Lakes ont été distribuées dans les parcs de l'Ouest en 1950. Nous continuons notre programme d'empoisonnement au moyen de poissons d'un an.

En collaboration avec le Service des gardiens de parc, le Service de la vie sauvage a continué l'étude des populations sauvages de nos parcs, en portant une attention spéciale aux moutons Bighorn, aux élans et aux animaux voraces. Le quartier général du mammalogiste en chef du Service de la vie sauvage a été transporté pendant l'année d'Ottawa à Banff, (Alberta), où les enquêtes futures seront entreprises.

Projets pour l'année 1951

Nous espérons que le Parlement votera des fonds pour développer davantage les parcs nationaux et pour les entretenir durant l'année financière 1951-1952. Une somme de plus de 3 millions de dollars a été affectée au revêtement des grandes routes et au remplacement des ponts désuets et en mauvais état. Ce montant permettra la réalisation partielle du vaste programme d'améliorations des grandes routes de parcs entrepris durant la période d'après-guerre. Les projets envisagés comprennent le revêtement d'une section de 30 milles de la grande route Banff-Jasper dans le parc Jasper et le gravelage d'une partie de route de 10 milles reconstruite en 1950; le revêtement de 66 milles de route de la grande voie Banff-Windermere, une des approches les plus importantes aux Rocheuses centrales; le revêtement de 30 milles de route principale dans le parc national Prince-Albert et de la grande route n° 10 du parc national Riding-Mountain. Le revêtement des routes d'ap proche et des rues d'emplacement de ville est en voie de réalisation dans le parc national Waterton-Lake, au sud de l'Alberta. Nous projetons aussi de construire en 1951 un nouveau pont au-dessus de la rivière Bow près du lac Louise, dans le parc Banff.

Pour ce qui regarde l'Est du Canada, des fonds ont été affectés au revêtement de la section de la grande route n° 14 qui traverse le parc national Fundy, au Nouveau-Brunswick. On projette également une nouvelle route pour desservir la sous-division de villas dont on a fait récemment le relevé dans le parc Fundy. On entreprendra aussi des travaux de revêtement dans les parcs nationaux de l'Île du Prince-Édouard. Nous prévoyons que des fonds seront votés pour la reconstruction des sections de la route Cabot-Trail qui traverse le parc national de l'île du Cap-Breton et pour l'érection de ponts et le revêtement de sections de la route Trail reconstruites en 1950.

Nous envisageons également l'aménagement de centres récréatifs additionnels dans plusieurs parcs. Nous devons établir dans le parc Banff un terrain récréatif comprenant un champ de golf, un champ de putting, des abris fournis

de poêles et de tables pour les pique-niques et une maison de service. Dans le parc Prince-Albert, nous sommes à aménager une portion du terrain de campement Waskesiu pour permettre la construction par les campeurs de cabines individuelles portatives. Nous entreprendrons l'aménagement du terrain entourant la nouvelle piscine extérieure et les courts de tennis inaugurés à Jasper en 1950. Nous terminerons le nouveau boudrome et les courts de tennis additionnels du parc national Prince-Albert. Dans le parc national Fundy, nous achèverons la construction d'un amphithéâtre en plein air, qui comprendra les installations d'arrière scène et les sièges pour l'auditoire. Le budget prévoit des fonds pour l'amélioration et l'agrandissement de terrains de campement dans plusieurs des parcs nationaux. Nous sommes à édifier un bâtiment central de service dans le parc national de l'île du Cap-Breton pour desservir les cabines à prix modiques construites en 1950.

On trouvera dans les pages suivantes un état comparatif du nombre de visiteurs dans les parcs nationaux, ainsi qu'une liste des parcs nationaux indiquant le lieu, la région, les faits caractéristiques et les attraits.

ÉTAT COMPARATIF DU NOMBRE DES VISITEURS DANS LES PARCS NATIONAUX

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL AU 31 MARS.

PARCS NATIONAUX	1950-1951	1949-1950	Augmentation
			ou diminution
Banff.....	459,273	458,864	+ 409
Cape-Breton Highlands.....	29,060	31,508	- 2,448
Elk-Island.....	141,721	135,403	+ 6,318
*Fundy.....	62,844	—	+ 62,844
Îles de la baie Georgienne.....	7,821	6,420	+ 1,401
Glacier.....	558	595	- 37
Jasper.....	85,658	84,538	+ 1,120
Kootenay.....	87,622	80,112	+ 7,510
Mount Revelstoke.....	12,033	11,659	+ 374
Pointe-Pelée.....	220,052	214,543	+ 5,509
Prince-Albert.....	72,793	52,403	+ 20,390
Île du Prince-Édouard.....	87,851	95,623	- 7,772
Riding Mountain.....	280,627	294,693	- 14,066
Îles du Saint-Laurent.....	35,623	34,927	+ 696
Laes Waterton.....	172,405	148,926	+ 23,479
Yoho.....	39,197	38,153	+ 1,044
Total.....	1,795,138	1,688,367	+106,771
PARCS HISTORIQUES NATIONAUX			
Fort Anne.....	17,716	16,283	+ 1,433
Fort Beauséjour.....	24,864	49,650	- 24,786
Fort Chambly.....	55,491	43,488	+ 12,003
Fort Lennox.....	5,074	5,604	- 530
Forteresse de Louisbourg.....	14,059	8,236	+ 5,823
Fort Malden.....	14,716	11,835	+ 2,881
Fort Wellington.....	6,821	6,650	+ 171
Port Royal.....	11,149	10,523	+ 626
Total.....	149,890	152,269	- 2,379
GRAND TOTAL.....	1,945,028	1,840,036	+104,392

* Le parc national de Fundy ouvert officiellement le 29 juillet 1950.

PARCS NATIONAUX ET PARCS HISTORIQUES NATIONAUX

Les parcs nationaux et les parcs historiques nationaux du Canada comprennent 27 unités d'une étendue totale de plus de 29,000 milles carrés. L'état descriptif concis qui suit énumérant les parcs par province peut servir de tableau de référence.

NOUVELLE-ÉCOSSE

PARC NATIONAL CAPE-BRETON-ISLANDS. Littoral accidenté de l'Île du Cap-Breton et décor montagneux. Très belle vue de la mer de la route qui traverse le parc. Centre récréatif. Hôtel et bungalow dans le parc. Hôtel et maison de pension près du parc. Terrains de campement organisés. Établi en 1936; étendue, 390 milles carrés; routes pour les véhicules, 50·8 milles; routes secondaires, 5 milles; sentiers, 33·26 milles.

FORTERESSE DE LOUISBOURG. Parc historique national avec musée près de Louisbourg. Ruines de la ville émmurée érigée par les Français en 1720, 1740. Excavations intéressantes. Établi en 1941; étendue, 339·5 acres.

PORT-ROYAL. Parc historique national à Lower-Granville. Restauration de "l'Habitation", ou premier fort élevé en 1605 par Champlain, De Monts, et Poutrincourt. Établi en 1941; étendue, 17 acres.

FORT-ANNE. Parc historique national avec musée à Annapolis-Royal. Terrassements bien préservés. Établi en 1917; étendue, 31 acres.

NOUVEAU-BRUNSWICK

PARC NATIONAL FUNDY. Région richement boisée à partir du rivage de la baie de Fundy. Piscine chauffée d'eau salée, golf et autres facilités récréatives. Chalets. Terrains de campement. Établi en 1948; étendue, 79·5 milles carrés. Routes pour les véhicules 12 milles; routes secondaires, 10·9 milles.

FORT BEAUSÉJOUR. Parc historique national avec musée près de Sackville. Emplacement de l'ancien fort français. Établi en 1926; étendue 81·3 acres.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

PARC NATIONAL DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD. Bande de 25 milles de long sur la rive nord de l'Île-Province. Centre récréatif; excellentes plages. Accessible par la grande route. Hôtel et bungalow. Terrains de campement organisés. Établi en 1937; étendue, 7 milles carrés; routes pour les véhicules, 14·5 milles; routes secondaires, 3·11 milles.

QUÉBEC

FORT CHAMBLY. Parc historique national avec musée à Chambly-Canton. D'abord construit par les Français en 1665. Établi en 1941. Étendue, 2·53 acres.

FORT LENNOX. Parc historique national sur l'Île-aux-Noix, rivière Richelieu, près de Saint-Jean. Établi en 1941; étendue, 210 acres.

ONTARIO

PARC NATIONAL DES ÎLES DU SAINT-LAURENT. Comprenant une étendue sur la terre ferme et 13 îles des "Mille-Iles". Terrain récréatif et de campement. Terre ferme accessible par la grande route. Île reliée par bateaux aux endroits principaux environnants. Établi en 1914; étendue, 189·4 acres.

PARC NATIONAL POINTE-PELÉE. Centre récréatif sur le lac Érié. Terrains de campement, plages remarquables, flore unique. Endroit de repos pour les oiseaux migrateurs. Accessible par la grande route. Hôtel et bungalow dans le voisinage du parc. Terrains de campement organisés. Établi en 1918; étendue, 6.04 milles carrés; routes pour les véhicules, 6 milles; routes secondaires, 5.5 milles.

PARC NATIONAL DES ÎLES DE LA BAIE GEORGIENNE. Terrains de campement et centre récréatif. Pilier unique de l'Île Flower-Pot. Relié par bateaux aux endroits environnants de la terre ferme. Terrains de campement organisés. Établi en 1929; étendue, 5.4 milles carrés.

FORT MALDEN. Parc historique national avec musée à Amherstburg. Emplacement du fort élevé en 1797, 1799. Établi en 1941; étendue, 5 acres.

FORT WELLINGTON. Parc historique national avec musée à Prescott. Fort construit en 1812, 1813. Établi en 1941; étendue, 8 acres et demie.

MANITOBA

PARC NATIONAL RIDING-MOUNTAIN. Terrains de jeux et sanctuaire pour le gibier sur le sommet de l'escarpement du Manitoba. Lacs excellents. Stations estivales et centre récréatif. Accessible par la grande route. Hôtel et bungalow. Terrains de campement organisés. Établi en 1929; étendue, 1,148 milles carrés; routes pour les véhicules, 51.6 milles; routes secondaires, 52.9 milles; sentiers, 119 milles.

FORT PRINCE-OF-WALES. Parc historique national à Churchill. Ruines du fort élevé en 1733, 1771. Établi en 1941; étendue, 50 acres.

LOWER-FORT-GARRY. Parc historique national à 20 milles au nord de Winnipeg. Fort et bâtiments en pierre construits par la compagnie de la Baie d'Hudson en 1831, 1839. Étendue, approximativement 13 acres.

SASKATCHEWAN

PARC NATIONAL PRINCE-ALBERT. Région boisée perlée de lacs et serpente de ruisseaux. Station estivale et centre récréatif. Accessible par la grande route. Hôtel et bungalow. Terrains de jeux organisés. Établi en 1927; étendue, 1,496 milles carrés; routes pour les véhicules, 65.7 milles; routes secondaires, 48 milles; routes pour la lutte contre l'incendie et sentiers, 298.25 milles.

ALBERTA

PARC NATIONAL BANFF. Terrains de jeux spectaculaires dans le centre des montagnes Rocheuses. Station estivale fameuse; Banff et lac Louise. Centres sportifs climatiques. Sanctuaire du gros gibier. Accessible par rail et par routes. Hôtel et bungalow. Terrains de jeux organisés. Établi en 1885; étendue, 2,564 milles carrés; routes pour les véhicules, 180.9 milles; routes pour la lutte contre les incendies, 106 milles; sentiers, 727.75 milles.

PARC NATIONAL JASPER. Terrains de jeux dans les montagnes et sanctuaire du gibier. Pic majestueux, champs de glace, lacs merveilleux et station climatique fameuse, à Jasper. Accessible par rail et par routes. Hôtel et bungalow; terrains de jeux organisés. Établi en 1907; étendue, 4,200 milles carrés; routes pour les véhicules, 162.5 milles; routes secondaires, 9 milles; routes pour la lutte contre l'incendie, 61 milles; sentiers, 569 milles.

PARC NATIONAL ELK-ISLAND. Réserve clôturée près d'Edmonton, hébergeant un grand troupeau de bisons; en outre, chevreuils, élans, et orignaux. Centre récréatif et de campement. Établi en 1913; étendue, 75 milles carrés; routes pour les véhicules, 17 milles; routes secondaires, 10 milles; sentiers, 5 milles.

PARC NATIONAL WATERTON-LAKES. Section canadienne du parc Waterton-Glacier International Peace Park, terrains de jeux dans les montagnes et pics majestueux; flore et faune variées. Accessible par la grande route. Hôtel et bungalow. Terrains de jeux organisés. Établi en 1895; étendue, 204 milles carrés; routes pour les véhicules, 47·3 milles; routes secondaires, 13·5 milles; sentiers, 150·4 milles.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

PARC NATIONAL YOHO. Sur le versant ouest des Rocheuses. Pics élevés, lacs merveilleux. Vallées Yoho et Kicking-Horse. Accessible par rail et par routes. Hôtel et bungalow. Terrains de jeux organisés. Étendue, 507 milles carrés; routes pour les véhicules, 45 milles; routes secondaires, 6·5 milles; routes pour la lutte contre l'incendie, 26·5 milles; sentiers, 209 milles.

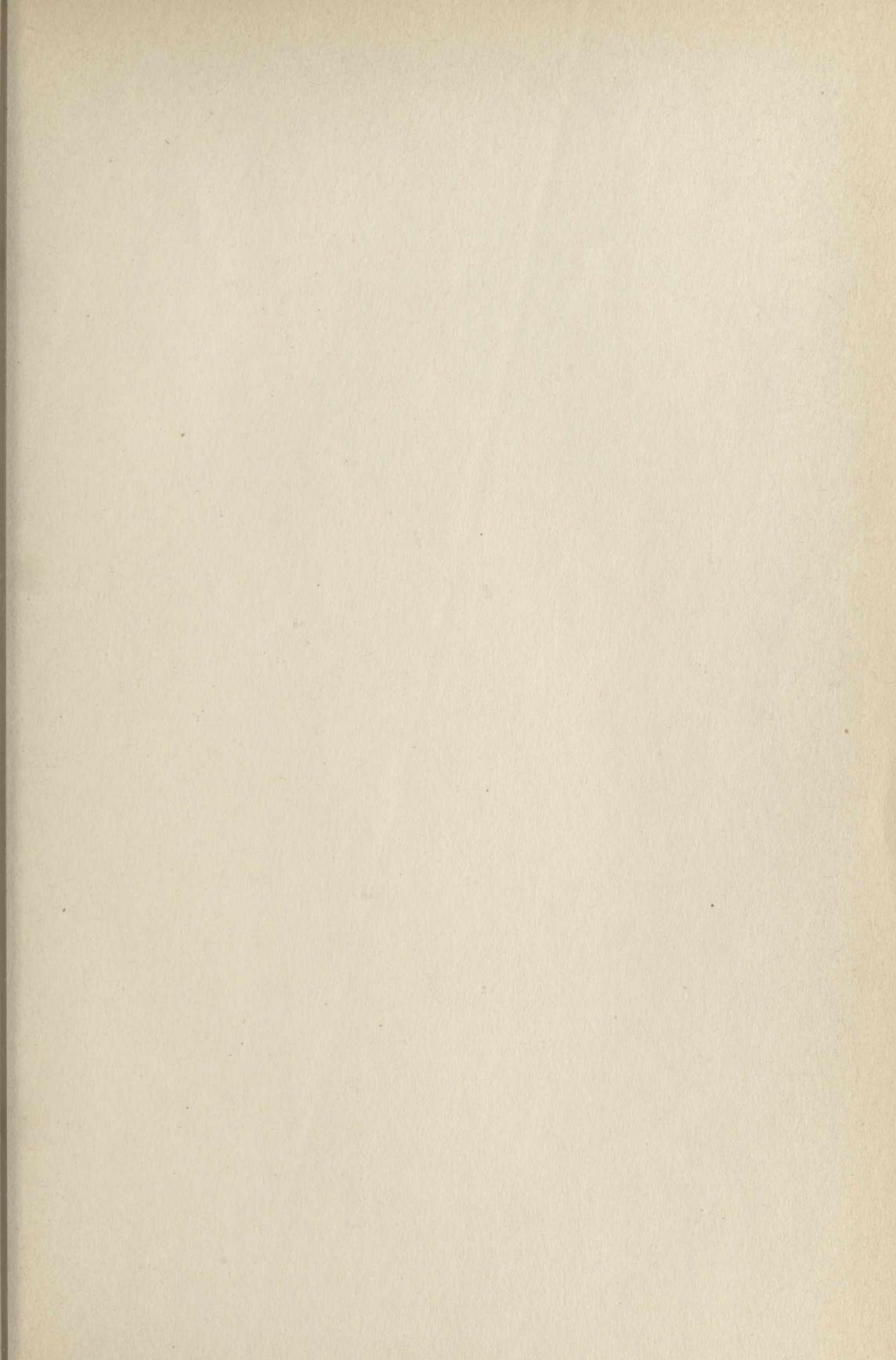
PARC NATIONAL KOOTENAY. Comprend la section Vermilion-Sinclair de la grande route Banff-Windermere dans les Rocheuses. Grandes vallées, gorges profondes, eaux minérales chaudes. Hôtel et bungalow. Terrains de jeux organisés. Établi en 1920; étendue, 543 milles carrés; routes pour les véhicules, 61·1 milles; routes pour la lutte contre l'incendie, 14 milles; sentiers, 150·5 milles.

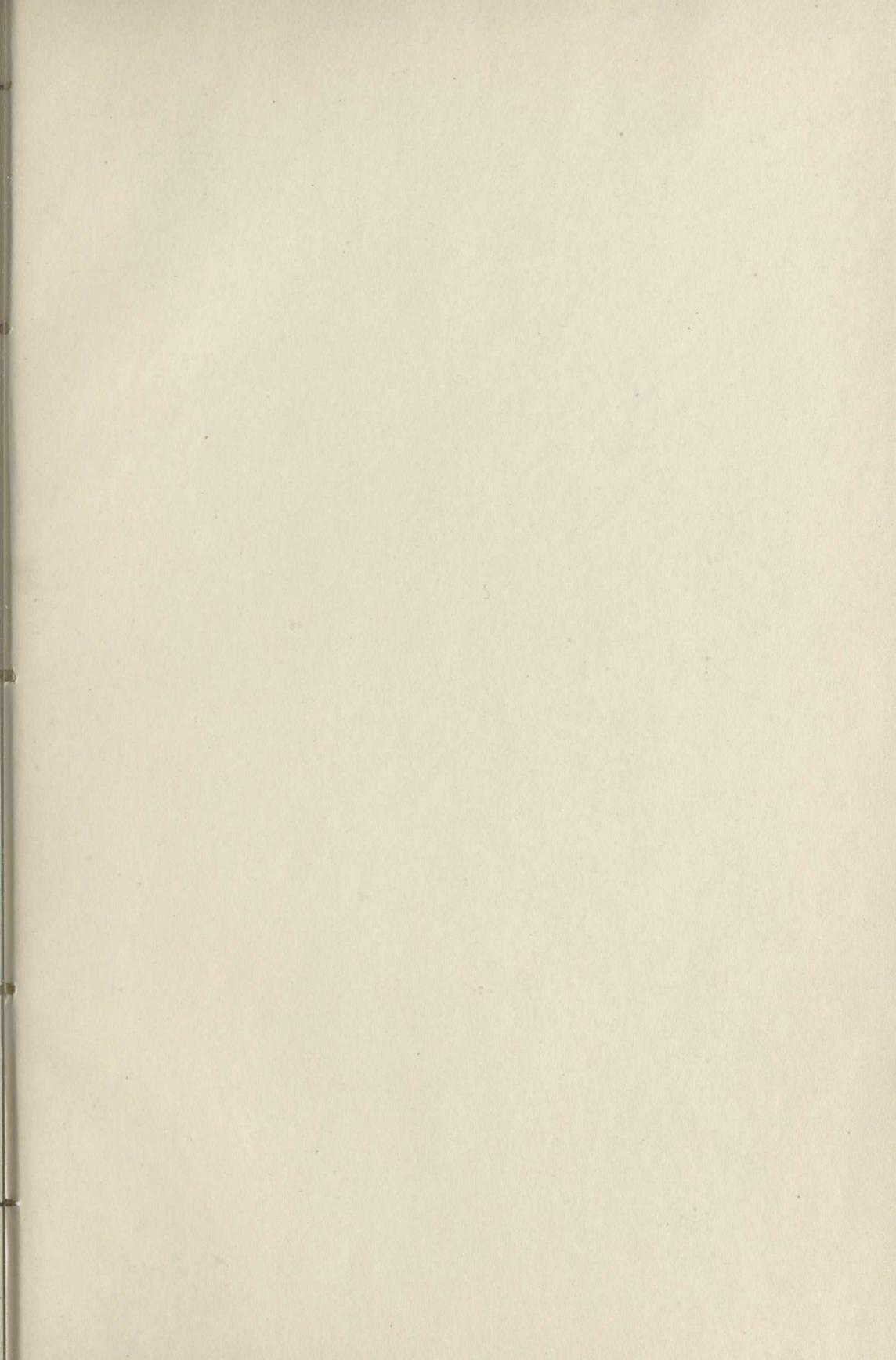
PARC NATIONAL GLACIER. Région alpine superbe dans les montagnes Selkirk. Pics élancés, glaciers, forêts, accessible par rail seulement. Campement, ski, alpinisme. Établi en 1886; étendue, 521 milles carrés; routes pour la lutte contre l'incendie, 33·5 milles; sentiers, 106·5 milles.

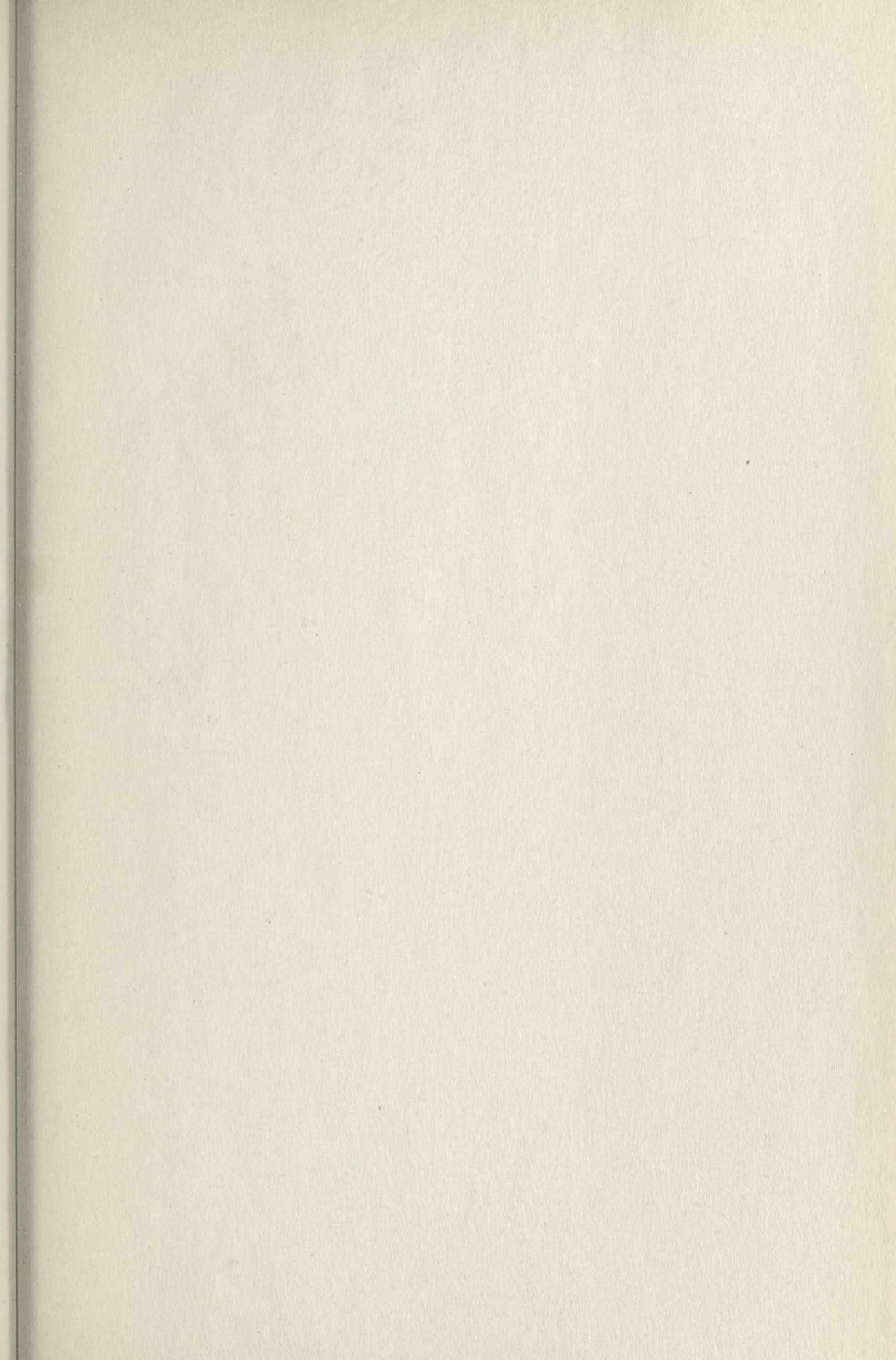
PARC NATIONAL MOUNT-REVELSTOKE. Montagne onduleuse sur les plateaux du versant ouest des montagnes Selkirk. Accessible par rail et par routes. Station estivale. Station climatique dans la ville avoisinante de Revelstoke. Terrains de jeux organisés. Établi en 1914; étendue, 100 milles carrés; routes pour les véhicules, 18·5 milles; sentiers, 63 milles.

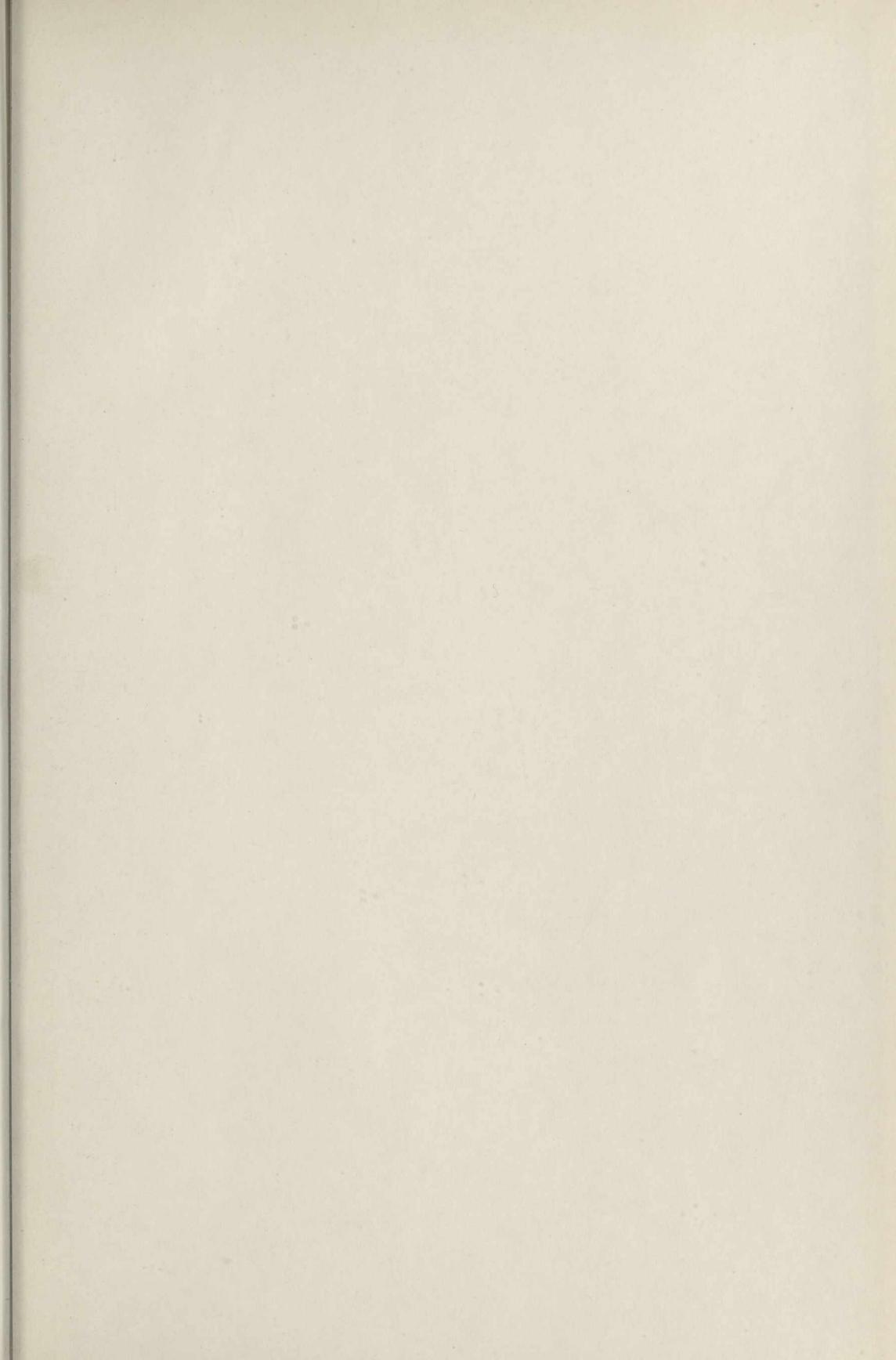
TERRITOIRE DU NORD-OUEST ET ALBERTA

PARC WOOD-BUFFALO. Région immense de forêts et de plaines déboisées entre Athabaska et le grand lac de l'Esclave. Héberge un grand troupeau de bisons et d'autre gibier. Établi en 1922; étendue, 17,300 milles carrés; sentiers, 150 milles.













BIBLIOTHEQUE

CANADA

CH. PARLEMENT

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00513 397 3